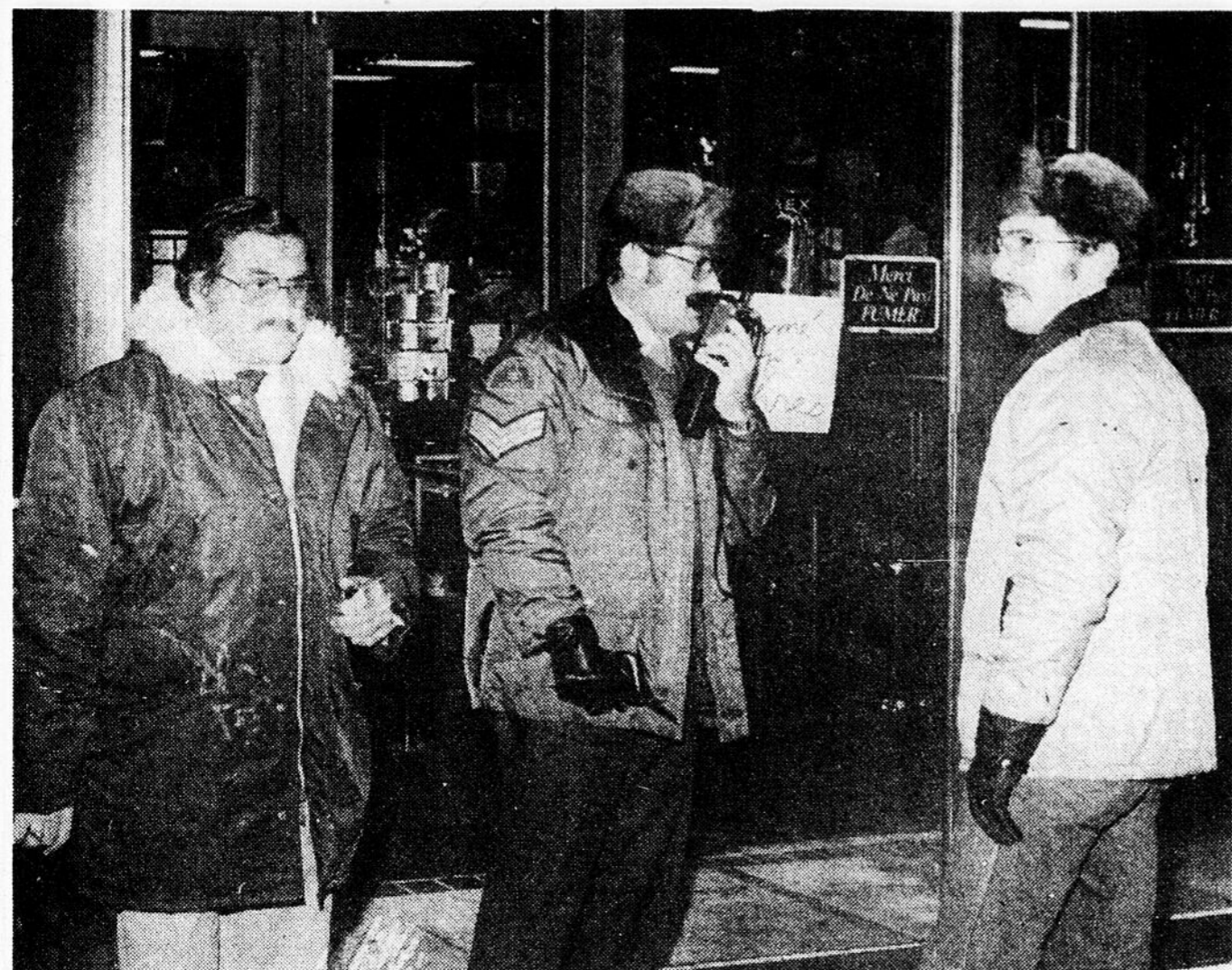


A La Baie

Alerte à la bombe!



SURVEILLANCE — Un des administrateurs du magasin Ha! Ha! Baie, Albéric Fortin, ainsi que le sergent Michel Lessard, de la SQ, et l'agent Per-

par Mario Roy

LA BAIE — A 22 heures hier, en dépit d'un rendez-vous marqué avec celui qui, cinq heures plus tôt, exigeait une rançon de \$5.000, aucune explosion n'avait toujours secoué le magasin Ha! Ha! Baie, du boulevard de La-Grande-Baie, à Ville de La Baie.

Le maître-chien ainsi que deux experts en explosifs de la Sûreté du Québec effectuaient des fouilles dans l'établissement commercial évacué, en compagnie d'une demi-douzaine de policiers appelés en renfort par l'enquêteur Gilles Dery, de la sûreté municipale de l'endroit.

"Même s'il ne se passe rien, la fermeture nous fait perdre bien au-dessus de \$5.000..." commentait Albéric Potvin, un des administrateurs de Ha! Ha! Baie, dont les portes se sont fermées vers 17 heures, alors que les huit employés, ainsi que les clients qui se trouvaient là, étaient rapidement évacués. "Les employés ont eu la frousse!" commentait M. Potvin.

A 17 heures en effet, Oscar Tremblay, qui administre aussi le même commerce, recevait chez lui un coup de fil faisant état de la présence d'une bombe dans le magasin d'escompte, un engin devant exploser à 19 heures 15 si une somme de \$5.000 en petites coupures, disposée dans une valise, n'était pas remise... sans intervention de la police. "Une voix ni jeune ni âgée," décrivait le commerçant.

M. Tremblay se munissait effectivement d'une telle valise et se rendait au rendez-vous fixé pour 17 heures 15, face au supermarché ELT, rue Victoria, dans le secteur Bagotville. Une demi-heure d'attente à cet endroit; rien ne se passe. A 19 heures 15 au magasin, rien n'arrive non plus.

"Il ne nous est quand même pas possible de prendre des chances avec ce genre d'appel," commentait un policier, pendant qu'une fouille systématique se poursuivait à l'intérieur de Ha! Ha! Baie.

bonjour

Météo

Nuageux et froid

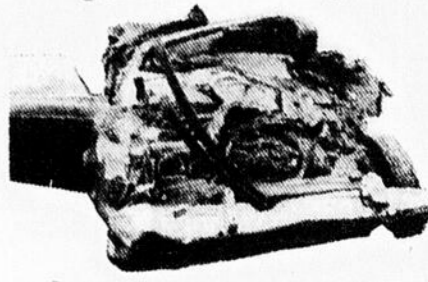
La Quotidienne

Dans l'ordre: 7-9-2

Hockey

Roberval 3 Jonquière 11
 Chicoutimi 13 La Baie 10
 Concordia 11 Inuk 1

Semaine de la
 sécurité routière



Réduisons la vitesse

la région

Système judiciaire

Selon le juge Antonio Lamer, le système judiciaire canadien est l'un des meilleurs au monde et n'a rien à apprendre des systèmes britannique et français.

Page A 2

Ecole de pilotage

Le directeur général du Cégep de Chicoutimi, M. Clément Martel, a dévoilé hier les nouvelles orientations de l'École de pilotage.

Page A 3

Programme contesté

CHICOUTIMI (SL) — Le ministre des Affaires culturelles vient de donner une nouvelle orientation à son programme très contesté d'aide aux créateurs. Le programme, toujours de \$800.000 à comparer avec l'année dernière sera divisé en deux volets: un national et un régional ce dernier contrôlé dans les régions.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dont les artistes avaient été complètement défavorisés avec l'ancien programme, auront au moins l'assurance, cette année de se diviser un minimum de \$18.400.

L'an dernier, seuls deux artistes de la région avaient pu délier les cordons de la bourse du ministère en allant chercher chacun \$2.000 et \$550. L'ensemble des artistes du Québec avaient reçu \$800.000 ce qui laissait au Saguenay-Lac-St-Jean moins de un tiers du 1 pour cent de la part du gâteau!

Textes en page A 12

Banque Royale

Les sept employées ont gain de cause

CHICOUTIMI (CF) — Le Conseil canadien des relations de travail vient de rendre une décision en faveur de sept employées congédiées lors du conflit de la Banque Royale, desquelles il ordonne la réintégration avec tous leurs droits et privilèges.

Le CCRT n'a pas traité le dossier d'une huitième employée

dans le même cas. A cause d'une maternité avancée, celle-ci n'avait pu être entendue au moment des audiences.

L'organisme a vu dans le geste de la banque l'expression d'un esprit antisindical et une ingérence dans le droit des employés à se donner des représentants de leur choix.

Celui-ci ordonne d'ailleurs à la

banque de lire à tous ses employés syndiqués une déclaration dans laquelle elle dira reconnaître le droit de ses employés à la représentation de leur choix et s'engagera à ne plus s'ingérer dans ce domaine.

La Banque Royale a maintenant le droit d'interjeter appel de la décision devant la Cour fédérale.

(Photo Réal Tremblay)

Assainissement des eaux à Jonquière

Le projet passe de \$30 à \$18 millions

par Jules Simard

JONQUIÈRE (JS) — Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a annoncé hier que le projet d'assainissement des eaux de la ville de Jonquière est passé de \$30.000.000 à \$18.500.000 et que la ville de Chicoutimi sera intégrée à la programmation actuelle, pour un projet évalué à près de \$26.000.000.

En officialisant les chiffres du projet de Jonquière, le ministre a précisé que les coûts de \$30.000.000 évalués antérieurement, ont fait l'objet d'une étude attentive, et que les besoins et équipements nécessaires pour y répondre se chiffrent par \$18.5 millions.

De cette somme, on a prévu près de \$9.000.000 pour la construction d'une usine de traitement des eaux, défrayé à 90% par le gouvernement, \$5.000.000 pour les intercepteurs financés à 66% par le gouvernement et \$3.000.000 pour la réalisation d'une étude sur le réseau d'aqueduc de la municipalité. Quant à l'échéancier de réalisation, M. Léger a souligné que les discussions relatives à

la signature du protocole d'entente devraient être complétées d'ici le début de 1981, laissant présager le début des travaux au cours de l'année 1981.

Chicoutimi

Par ailleurs, le ministre Marcel Léger s'est engagé auprès des autorités municipales de Chicoutimi, pour présenter au Conseil du Trésor une demande afin d'intégrer le projet de cette municipalité à la programmation actuelle de la politique d'assainissement des eaux. En fait, le ministre de l'Environnement a accepté d'inclure à sa programmation la ville de Chicoutimi, et la prochaine étape consiste à recueillir du Conseil du Trésor son approbation. Le ministre Léger devait mentionner qu'une réponse définitive quant à l'annonce des subventions requises devrait être fournie d'ici trois mois. Évalué présentement à \$26.000.000, le projet de la ville de Chicoutimi, pourrait toutefois être moindre ou plus élevé, une fois que les études auront été complètement réalisées.

Année internationale des personnes handicapées

Le Québec consacre un budget de \$700,000

MONTREAL (PC) — Un budget de \$700.000 sera consacré par le Québec au programme québécois de l'Année internationale des personnes handicapées, dont un fonds spécial de \$500.000 affecté à la réalisation de projets régionaux et locaux et au financement des organismes impliqués. L'autre \$200.000, qui proviendra des budgets de communications des différents ministères participants, sera affecté à une campagne de sensibilisation des publics concernés.

Le ministre québécois parain de l'année internationale des personnes handicapées, M. Denis Lazure, des Affaires sociales, a donné hier une avant-première de l'ensemble des activités qui marqueront au Québec en 1981 cette année internationale décrétée par les Nations unies et qui sera couronnée par une importante conférence au sommet sur les personnes handicapées en novembre 1981.

Le ministre Lazure était accompagné de la présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Laurette

Champigny-Robillard, qui a présenté le logotype québécois qui évoque à la fois une personne en chaise roulante et présente de profil deux personnes devant face à face, l'une en bleu et l'autre en vert pour symboliser que ces deux personnes sont égales quoique différentes, l'une handicapée et l'autre non handicapée. C'est l'oeuvre de M. André Issa, qui a illustré le thème de l'ONU "Pleine participation et égalité".

Douze ministères

Le ministre Lazure a révélé que douze ministères du Québec et quatre organismes d'Etat sont déjà engagés dans une participation active à cette Année des handicapés. C'est ainsi qu'il a annoncé que le ministère de la Main d'Oeuvre est en train de faire l'inventaire complet des personnes handicapées capable de travailler. Du côté du ministère de l'Éducation plusieurs activités sont prévues afin de faciliter une meilleure intégration des personnes handicapées de tout âge au réseau scolaire québécois.

Pour sa part la Fonction publique québécoise doit aussi chercher à connaître comment se fait l'intégration des handicapés dans les divers ministères et aussi dresser un répertoire des fonctions qui pourront leur être accessibles.

Le ministère du Commerce doit chercher à établir une politique permettant de faciliter la pénétration sur les marchés des produits fabriqués par les ateliers de handicapés.

Enfin le ministre Lazure a dit que son propre ministère le MAS entend apporter une attention spéciale aux besoins des handicapés dans les institutions, à voir à ce que les enfants handicapés soient bien intégrés dans le réseau des garderies. En fait ce sont tous les établissements du réseau des Affaires sociales qui vont devoir s'ajuster pour offrir dans toutes les régions les services adéquats aux handicapés.

Le Dr Lazure a d'ailleurs annoncé qu'un nouveau centre d'accueil pour personnes handicapées ouvrira ses portes au cours de 1981 à Joliette.



CONFIAINT — Terry Fox s'apprête à entrer dans un studio de télévision à Vancouver où il a avoué qu'il demeurait confiant de vaincre le cancer du poulmon dont il souffre. "Je me prépare à rencontrer la mort mais je suis confiant que Dieu m'aidera à gagner", a-t-il dit. (Laserphoto PC)

sommaire

— Bandes dessinées	B 10
— Bourse	B 9
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 9
— Décès	B 13
— Finances	B 8
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 10
— Mot mystère	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

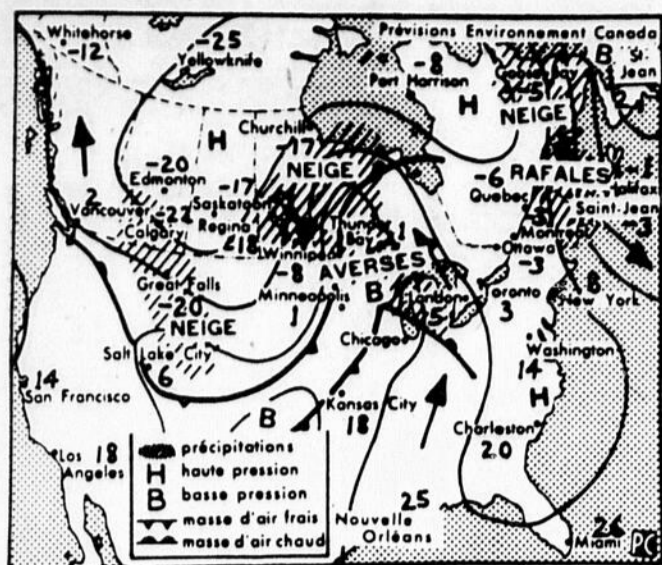
MINI-LOTO

730525

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
 Rédaction - 545-4480
 Abonnement - 545-4664
 Annonces classées - 545-4895

météo



prévisions

Prévisions du temps pour la journée de samedi et aperçu pour dimanche.

Une perturbation en provenance de l'ouest amènera des nuages sur le nord-ouest du Québec aujourd'hui, mais ailleurs, le temps restera beau. Les températures seront à la hausse au cours des prochains jours.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée, ennuagement en après-midi, max. moins 5. **Dimanche:** nuageux.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides: ensoleillé, max. moins 5. **Dimanche:** ciel variable.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, max. moins 3. **Dimanche:** ciel variable.

Estrée et Beauce: ensoleillé et passages nuageux, max. moins 5. **Dimanche:** ensoleillé.

Québec, LAC-ST-JEAN, Mauricie: ensoleillé, max. moins 5. **Dimanche:** ensoleillé.

Saguenay, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé et passages nuageux, max. moins 7. **Dimanche:** ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Sept-Îles, Baie-Comeau: ciel variable et vent modéré, max. moins 3. **Dimanche:** ensoleillé.

Gaspé: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige, temp. stationnaire à moins 3. **Dimanche:** ensoleillé.

Anticosti, Basse-Côte-Nord à l'ouest de Natashquan: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige, max. zéro. **Dimanche:** ciel variable et quelques chutes de neige.

Basse-Côte-Nord à l'est de Natashquan: neige, vent modéré, temp. en baisse jusqu'à moins 2 en soirée. **Dimanche:** ciel variable et quelques chutes de neige.

Systeme judiciaire canadien

L'un des meilleurs au monde

par Mario Roy

JONQUIERE — Le système judiciaire canadien est un des meilleurs au monde, et n'a rien à apprendre des systèmes britannique et français, en particulier. Si ce n'est peut-être en ce qui regarde le Droit admi-

nistratif, domaine dans lequel la France pourrait être un pas en avant.

Telle est l'opinion exprimée, hier, par Antonio Lamer, juge de la Cour suprême du Canada, qui prenait la parole devant une soixantaine d'avocats, de juges et d'offi-

ciers judiciaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ceux-ci étaient réunis à Jonquière pour la journée juridique annuelle du Barreau régional.

Il s'agissait, semble-t-il, de la première fois qu'un juge de la Cour suprême était officiellement de passage dans la région.

Le magistrat a notamment déclaré que le système français de justice impliquait une promiscuité gênante de la magistrature avec le pouvoir exécutif, alors que le système britannique comportait toujours des distinctions de classes qui n'existent plus ici.

D'autre part, M. Lamer s'est dit d'avis que la Cour d'appel du Québec devrait être considérée comme le tribunal de dernière instance en matière civile, au Québec. "Au cours de la dernière année, la Cour suprême n'a accepté de revoir que deux juge-

ments en semblable matière... Aussi la Cour d'appel devrait-elle se comporter comme un tribunal de dernière instance et devrait siéger à sept ou neuf juges, au lieu de trois, comme c'est le cas actuellement..." de dire le juge Lamer.

Il rejoignait ainsi l'opinion émise plus tard au cours de la journée par Me Paul-André Crépeau, président de l'Office de révision du code civil, selon qui la Cour d'appel du Québec devrait être ultimement chargée de l'interprétation des nouvelles provisions existant en vertu, précisément, de la révision du code.

"Ceux qui interpréteront le code civil nouveau doivent connaître à fond toutes les subtilités de la langue française," a précisé Me Crépeau, selon qui des réaménagements au sein de la Cour suprême pourraient éventuellement mener au même résultat.



INVITE — Antonio Lamer, juge de la Cour suprême du Canada, en compagnie du bâtonnier du Barreau du Saguenay, Me Guy Wells. (Photo Réal Tremblay)

Avocats de pratique privée

Appui moral du Barreau

JONQUIERE (MR) — Le Barreau du Québec réitère son appui moral aux avocats de pratique privée, actuellement en moyens de pression afin d'obtenir une révision des tarifs consentis par la Commission d'aide juridique.

Le bâtonnier général du Québec, Me Bernard Blanchard a à nouveau donné cette assurance aux avocats du Saguenay-Lac-Saint-Jean réunis en journée juridique, hier, à Jonquière.

Selon Me Blanchard, le Barreau ne peut toutefois mettre en veilleuse

son rôle de protection des droits du public et, notamment, se propose de juger au mérite les cas où, par exemple, des avocats de la Couronne auraient "mis des confrères dans l'eau bouillante", selon le mot d'un criminaliste, en demandant au tribunal d'ordonner de procéder.

Cela s'est produit en Cour des sessions, alors que les avocats de pratique privée étaient absents, afin de soutenir leurs demandes; dans le domaine statuaire, des justiciables auraient ainsi été condamnés en l'absence de leur avocat.

Mise en place d'un nouveau code civil nécessaire

JONQUIERE (MR) — Il existe actuellement un manque de cohérence dans les législations touchant le Droit civil ou statuaire, incohérence qui rend nécessaire l'existence d'un organisme de coordination chargé de la mise en application du code civil nouveau.

Cette évaluation a été faite, hier, par Me Paul-André Crépeau, président de l'Office de révision du code civil, qui s'adressait à plus de 60 ju-

ristes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour la quatrième année consécutive, le Barreau du Saguenay avait organisé une journée juridique, qui a cependant attiré un moins grand nombre de disciples de Thémis que par les années passées.

Selon Me Crépeau, le formalisme linguistique en matière contractuelle est un bel exemple de cette incohérence, de même que les différentes provisions touchant les

époux de fait, selon les lois qui tiennent (ou ne tiennent pas...) compte de cette réalité.

Un autre conférencier, Me André Sirois, qui a étudié cette même question pour le compte du Barreau, y est allé pour sa part de suggestions plus pratique, en réclamant notamment que les mariages civils soient célébrés dans les mairies plutôt que dans les Palais de justice.

"Dans certains Palais de justice," a-t-il narré, "Les requérants en divorce vont assister aux mariages, en attendant que leur cause procède dans la salle d'à côté..."

Enfin, le troisième paneliste, Me Marcel Guy, directeur du Droit civil au ministère de la Justice, s'est dit d'avis que la mise en place de nouvelles provisions en matière civile entraînerait inévitablement un renouvellement du code de procédure.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	-6	-5
Victoria	-4	-2
Edmonton	-30	-22
Calgary	-31	-25
Regina	-17	-13
Winnipeg	-4	-1
Churchill	-24	-17
Toronto	-7	-1
Kingston	-14	-3
Ottawa	-14	-6
Montréal	-17	-8
Québec	-12	-6
Frédéricton	-4	-3
Saint-Jean, N.-B.	-4	-2
Moncton	0	0
Halifax	0	3
Charlottetown	0	2
Saint-Jean, T.-N.	-1	4

Radio-Québec

Comité d'implantation insensible aux pressions

CHICOUTIMI (CF) — La guerre du siège social de Radio-Québec, qui se livre avec un vigoureux croissant plusieurs mu-

nicipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean commence à chatouiller le comité régional d'implantation.

Dans un communiqué émis hier, le président du comité, M. Normand Casaubon, soutient que "les campagnes publi-

ques et le tapage publicitaire des groupes ou organismes qui revendiquent le bureau régional ne peuvent (...) influen-

cer le travail du comité régional".

Celui-ci en outre que la responsabilité d'étudier la question, qu'il lui appartient de recommander un site et qu'il arrêtera son choix en tenant compte de toutes les possibilités et à la lumière de toutes les informations disponibles.

"(...) le choix du comité régional sera inspiré par la volonté d'implanter une télévision fidèle à la collectivité régionale et soucieuse de son épanouissement", d'ajouter le président. Dans cette perspective, il écrit qu'il faudra juger Radio-Québec à sa production et à sa programmation bien plus qu'à la localisation de ses bureaux.

Peu d'emplois
Sans doute en réaction aux spéculations qui ont fait état de perspectives de 150 à 200 emplois, au futur siège social, M. Casaubon a voulu ramener l'impact du projet à "de plus justes proportions": sept postes permanents à la gestion.

Ce chiffre vaut pour la première année d'opération, mais rien ne laisse croire, lit-on dans le communiqué, qu'on connaîtra une augmentation importante à ce chapitre dans les années qui suivront.

Les emplois liés à la production ne seront pas permanents. On procédera plutôt par contrats, dont la durée sera de quelques semaines à quelques mois, selon les besoins de la production.

Un détecteur de fumée sauve 5 vies

JONQUIERE (GL) — Un détecteur de fumée a évité la catastrophe durant la nuit de jeudi à vendredi dans une résidence de Jonquière. L'alarme a réveillé le propriétaire de la maison, qui a eu le temps de maîtriser le foyer d'incendie et, probablement de sauver la vie des cinq personnes qui roupillaient tranquillement.

Averti par le signal sonore, le propriétaire a réussi à faire évacuer la résidence avant que la famille toute entière soit prisonnière des flammes. Il était 1h30

du matin alors que tout le monde était au plus profond de leur sommeil.

Joint à ce sujet, le propriétaire qui a voulu taire son nom pour des motifs personnels a indiqué que le détecteur a sauvé la vie de toute sa famille.

Le feu a pris naissance au-dessus d'une plaque chauffante et s'est propagé le long des murs. Averti par le signal du détecteur, le maître de maison a d'abord fait sortir sa femme et ses enfants puis a réussi à combattre

les flammes avant que le pire survienne.

Préalablement, il avait communiqué avec le département des incendies de la ville de Jonquière. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et n'ont eu qu'à s'assurer que le foyer d'incendie était bien maîtrisé.

En définitive, les dommages ont été réduits au minimum dans les circonstances compte tenu de l'heure tardive durant la nuit et le froid sibérien qui sévissait à l'extérieur.

Maniaque aux pare-brise

Déclaré apte à subir un procès

CHICOUTIMI (GL) — L'individu de Saint-Fulgence qui a passé au crible une vingtaine de pare-brise sur le terrain

de stationnement du Centre Georges-Vézina de Chicoutimi lors de parties des Saguenéens de la Ligue junior majeure du Québec subira son procès le 13 janvier.

Hier, devant le juge Jean Simard il a plaidé non coupable sur 18 chefs d'accusation en rapport avec ces méfaits survenus les 13, 16 et 19 novembre au Centre Vézina.

De plus, il a plaidé non coupable sur un autre chef d'accusation soit d'avoir détérioré, le 6 juillet 1980 la résidence d'une dame de Saint-Fulgence causant des dommages évalués à environ \$2,000.

Avant de comparaître devant le tribunal, le quidam a été déclaré apte à subir un procès. Le représentant du ministère public avait demandé la confection d'un rapport médical étant donné l'état mental du prévenu lors de sa première comparution et la nature même des actes reprochés.

Dans un rapport présenté au tribunal, le docteur Marcel Bouchard en est venu à la conclusion que le type en question était apte à subir un procès.

Hier, il était représenté par Me Louis-Charles Fournier. Bien que le ministère public ne se soit pas objecté à la remise en liberté du prévenu, l'avocat Fournier a lui-même demandé à ce que des conditions soient posées pour cette remise en liberté, une question de prévention selon le criminaliste.

Par conséquent, le prévenu devra demeurer chez son père et s'abste-

nir de rôder dans les alentours du Centre Vézina de Chicoutimi.

Accusation

En Cour des sessions de la paix le greffier a lu hier matin une longue liste d'accusations reprochées au prévenu. Les méfaits dont on l'accuse concernent des bris à des pare-brise pour une valeur de \$3,500 environ. Il y a 18 chefs d'accusation.

Les actes de vandalisme ont été perpétrés lors de trois parties des Saguenéens de Chicoutimi qui se sont déroulées les 13, 16 et 19 novembre.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.65 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$30.00
6 mois \$50.00
1 an \$100.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Édité et imprimé par:

La Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur du marketing: **Paul BERGERON**

Directeur de la rédaction: **Denis TREMBLAY**

Treasorier: **Jacques LAROUCHE**

Directeur de l'information: **Bertrand GENEST**

Directeur des ventes: **Jean TREMBLAY**

Redacteur en chef: **Bertrand TREMBLAY**

Directeur du tirage: **Jean-Louis LAVOIE**

Chef des nouvelles: **Marcel RIVARD**

Directeur de la distribution: **Jean BELAND**

Chef de pupitre: **Richard BANFORD**

Alma et les environs: 666-4506-07

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains): 545-4864

St-Félicien et les environs: 678-3832

Annnonces classées: 545-4995

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

BIENVENUE

AUX SKIEURS DU SAGUENAY à...

L'AUBERGE LES SOURCES

8, des Pins, Pointe-au-Pic
A proximité du Centre de ski Grandfont

- 10 chambres.
- Excellente cuisine.
- Feu de cheminée dans les salles à manger et les salons.



Pour réservations:
TEL.: 665-6952

CEGERSO

Conseiller En Gestion Et Réalisation — Construction

- Gérance de projet.
- Gérance de construction.
- Mandataire-coordonnateur.

110 est, Racine — Chicoutimi.
G7H 1R2 — 543-4938

Environnement

Des efforts appréciés et des défis à relever

par Jules Simard

Direction

JONQUIERE (JS) — Profitant de son passage dans la région lors de l'inauguration officielle de la direction régionale du ministère de l'Environnement, le ministre Marcel Léger a tenu à rappeler les efforts consentis par les compagnies papetières de la région dans le domaine de l'environnement, tout en annonçant que d'ici décembre 1981, les municipalités de la région devront avoir convenu des endroits où seront localisés les sites d'enfouissement sanitaire de même que le mode de gestion qui sera appliqué.

Par ailleurs, en présentant officiellement les membres de la direction régionale du ministère de l'Environnement, le ministre Léger a déclaré que ce nouveau service apportera une efficacité plus grande dans le domaine de la protection de l'environnement, puisque l'organisme régional possède plus de pouvoirs et peut répondre immédiatement aux problèmes apportés.

En fait, la direction régionale du ministère, sous la responsabilité de M. Jean-Marc Côté, directeur régional, pourra dorénavant répondre et accorder toute demande de permis relativement aux questions de la protection de l'environnement. De plus, l'analyse des dossiers, et le service d'inspection dépendront de cette nouvelle direction. Antérieurement, toutes les décisions et l'octroi des permis devaient passer par la direction du ministère à Québec. M. Léger a mentionné que la création de cette direction régionale s'inscrivait dans la politique de décentralisation du gouvernement québécois.

Compagnies

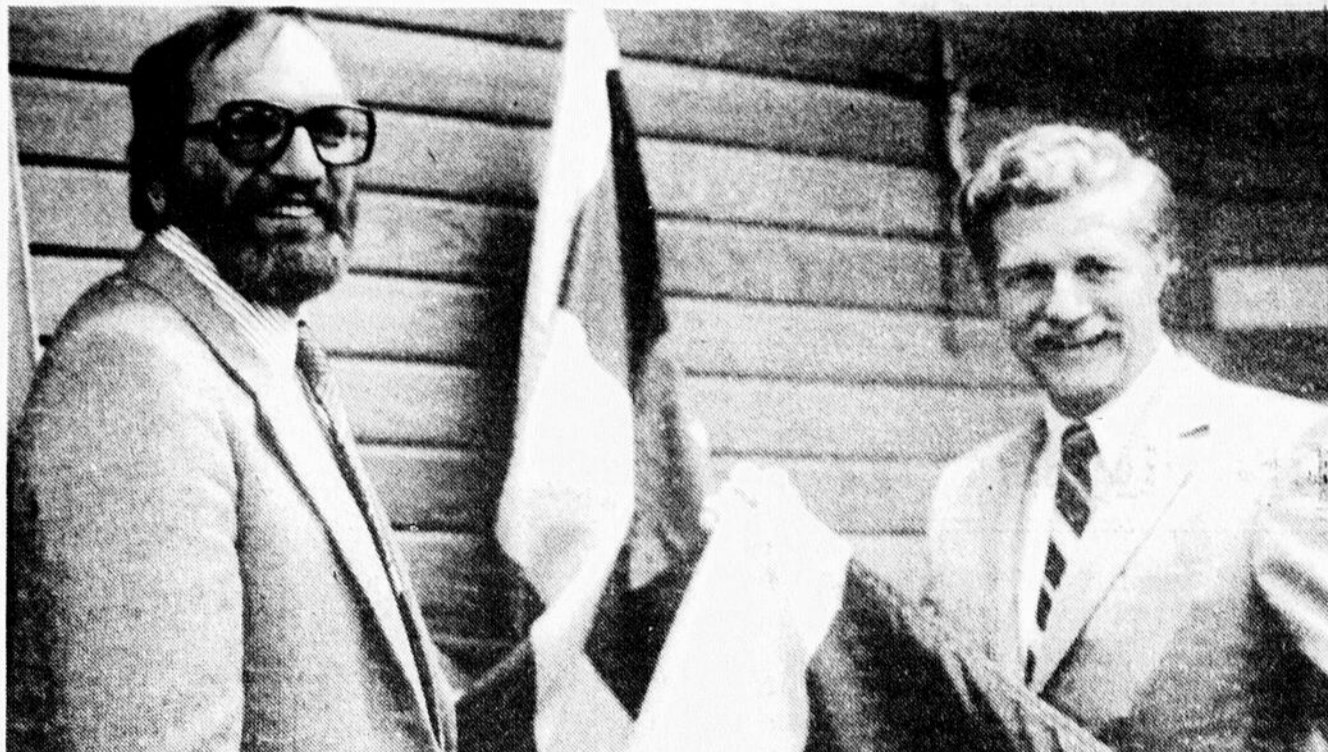
S'attardant sur les causes de la pollution au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le ministre Léger a relevé que l'agent numéro un de la pollution était les compagnies papetières qui oeuvrent dans la région. Toutefois, le ministre de l'Environnement a fait état des mesures prises par ces dernières en vue de respecter les normes établies. Ainsi, de 1979 à 1984 les compagnies propriétaires des usines de pâtes et papiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean auront investi près de \$91,000,000 au chapitre de la modernisation de leur équipement visant à réduire leur taux de pollution. Soulignant qu'actuellement seule la compagnie Donohue de Saint-Félicien respectait les normes établies, M. Léger a rappelé l'investissement de \$6,000,000 effectué par le gouvernement québécois dans ce dossier.

Enfin, le ministre de l'Environnement a annoncé qu'en février prochain, se tiendra à Montréal des journées de concertation nationales sur la

récupération et le recyclage des déchets. Par suite de ce

"symposium", son ministère établira les jalons d'une politi-

que orientée vers la réutilisation des ressources.



ENVIRONNEMENT — Le ministre de l'Environnement dans le cabinet Lévesque, M. Marcel

Léger, et le directeur régional du ministère au Saguenay-Lac-St-Jean, M. Jean-Marie Côté.

(Photo Yves Villeneuve)

Ainsi, d'ici un an, on devrait retrouver sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean six sites d'enfouissement sanitaire, où les déchets des municipalités devront être déposés. En annonçant ce délai, le ministre Léger a souligné qu'il lançait un défi aux dirigeants municipaux de la région, mais qu'avec les résultats des expériences tentées ailleurs au Québec, on devrait être en mesure de rentrer dans les délais.

Une oasis de paix pour les plus démunis

JONQUIERE (SL) — En arrivant à la porte, une petite affiche indique le caractère modeste de l'entreprise qui est située entre l'entrée d'une tabagie et la salle de montre d'un magasin de chaussures en faille. Si la porte du 336A de la rue Saint-Dominique est discrète, elle cache aussi l'espoir d'un groupe de femmes qui aspirent à servir les autres.

Réunies autour d'un

projet de l'Education aux adultes l'an dernier, une partie d'entre elles ont continué de se voir puis d'imaginer comment aider les autres. Elles ont mis sur pied une entreprise de bénévoles qui porte le nom de Centre du mieux-être. Leur but: aider les autres. Une façon en soi de s'aider soi-même, une façon de s'occuper tout en rendant service.

Aider les autres Rendus au deuxième

étage, c'est la nervosité et l'enthousiasme qui nous accueillent. Quand je suis arrivé, l'une d'entre elles se tenait à la porte pour accueillir la première personne à poser le pied sur la dernière marche de l'escalier. Beaucoup de gentillesse, d'affabilité, elle offre de me débarrasser de mon pardessus, de me diriger vers la responsable. Tout cet accueil prédispose cent fois mieux que les farces

grossières et criées à tue-tête des relationnistes professionnels qui hantent les conférences de presse.

Thérèse Boissonneault, la présidente du centre et Monique Simard sont tout de suite disponibles pour renseigner sur les objectifs du centre: aider toute personne en difficulté quel que soit le domaine. Les premiers efforts ont été faits auprès des personnes âgées, parce qu'elles avaient exprimé un besoin d'aide.

Mais les deux femmes offrent aussi leur centre aux personnes monoparentales, aux handicapés, aux dépressifs qui auraient besoin d'un coup de pouce moral. Il ne semble pas y avoir de limite à la bonne volonté.

Le centre

Pour que les bénévoles

puissent se rassembler, il leur a fallu un endroit, un lieu pour concrétiser leur appartenance au bénévolat mais aussi pour offrir à la population.

A l'aide de subventions grattées un peu partout et de commanditaires, elles ont amassé de quoi installer ce havre de mieux-être au deuxième étage d'un petit détaillant de chaussures. Le ménage, la peinture, les petites réparations: le tout est devenu accueillant et a commencé à recevoir.

Mme Boissonneault rappelle que le centre est ouvert de 9h00 à 21h00 tous les jours et qu'il y a toujours quelqu'un qui est prêt à recevoir les personnes en difficulté. Une personne a besoin de parler, d'en rencontrer une autre de confiance? Elle sait maintenant où aller?



BENEVOLES — Thérèse Bouchard-Boissonneault, Rachelle Barrette-Turgeon et Monique Simard, trois bénévoles réunies au "Centre du mieux-être de Jonquière."

(Photo Yves Villeneuve)

Le procès de Jean-Claude Martel est encore reporté

CHICOUTIMI (GL) — Le procès du président

du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jean-Claude Martel, a été une fois de plus reporté. Il a été fixé au 18 mars.

Le syndicaliste est accusé de s'être porté à des voies de faits simples sur la personne d'un employé de la Banque Royale, à l'aéroport de Bagotville, le 25 février 1980.

Jean-Claude Martel, qui a déjà plaidé non coupable aux accusations qui lui sont reprochées, était représenté par son procureur, Me Louis-Charles Fournier, hier en Cour des sessions de la paix.

On se souvient qu'à ce moment, les grévistes de la Banque Royale se rendaient à l'aéroport afin d'accueillir un groupe d'employés montréalais qualifiés de scabs par la partie syndicale...

L'Ecole de pilotage met le cap vers des cioux plus sereins

par Jules Simard

CHICOUTIMI (JS) — Le dossier des étudiants renvoyés de l'école de pilotage du Cégep de Chicoutimi ont été réévalués, le plan de récupération des heures de vols sera respecté et se terminera le 30 août 1981, et des mesures sont prises actuellement afin de donner aux répartiteurs et professeurs de l'école de pilotage des stages de perfectionnement et une standardisation dans le domaine de l'évaluation.

C'est ce qu'a affirmé hier le directeur général du Cégep de Chicoutimi, M. Clément Martel, en réponse aux trois questions posées plutôt cette semaine par l'Association des Gens de l'air et les étudiants fréquentant l'école de pilotage.

Reprenant chacune des questions soulevées, M. Martel a mentionné que le 19 novembre dernier, le ministère de l'Education demandait à la direction du Cégep de Chicoutimi de surseoir à l'exclusion des étudiants afin de procéder à une réévaluation de leur dossier.

M. Martel précise que sur les 13 étudiants de collège II et deux du niveau collège III qui ont été renvoyés, quatre ont abandonné pour des raisons personnelles, et quatre feront l'objet d'une aide particulière de la part du cégep afin de poursuivre leurs études.

Au niveau du plan de récupération des heures de vols, M. Martel précise qu'actuellement un retard de 95 heures s'est accumulé au cours des deux derniers mois, sur les 1,600 que l'on doit reprendre. Expliquant ces retards par le mauvais temps qui sévit au cours de cette période, M. Martel affirme que cela n'empêchera pas d'arriver à temps dans l'échéancier prévu. De plus, au niveau des heures à récupérer M. Martel souligne que l'on donne priorité aux étudiants du niveau collégial III, qui doivent terminer leurs cours l'an prochain.

Enfin, sur la question de la qualité pédagogique, M. Martel a mentionné que la qualité pé-

dagogique a toujours été une priorité au sein de cette école, et que la direction tentait toujours d'y apporter les améliorations jugées nécessaires. Devant les accusations portées depuis quelques semaines, la direction a intensifié les démarches entreprises en ce sens, et dès le début de la session hivernale, on procédera à l'embauche d'un conseiller pédagogique en plus de mettre en place un programme de perfectionnement à l'intention des professeurs. Ces mesures permettront d'arriver à une meilleure standardisation tant au niveau de l'enseignement qu'au niveau de l'évaluation.

Réponse

Par ailleurs, M. Martel a réitéré la position du cégep sur l'attitude de l'AGAQ dans ce dossier, précisant que le premier décembre la direction du cégep demandait encore une fois une rencontre avec l'exécutif de l'AGAQ sur les problèmes à l'école de pilo-

tage. Le directeur général souligne que l'AGAQ poursuit sa campagne de dénigrement à l'endroit du Cégep de Chicoutimi, et qu'à ce titre elle sert des étudiants fréquentant l'institution.

Quant aux accusations portées par l'association à l'effet que les étudiants de l'école de pilotage avaient de la difficulté à se placer auprès des grandes compagnies aériennes, M. Martel présente les statistiques touchant les quatre dernières années au niveau du placement des étudiants. On peut voir qu'entre 1976 et 1979, 48 finissants se sont retrouvés sur le marché du travail, et que de ce nombre 38 se sont placés. Avec un taux de placement supérieur à 80%, le directeur général mentionne qu'il s'agit d'une technique où les étudiants ont le plus de facilité à se dénicher un emploi. Pour ce qui est de la compagnie Air Canada, M. Martel rappelle que depuis 1979, la compagnie n'a pas procédé à l'embauche de nouveaux pilotes.

Abitibi-Price

Nomination d'une "personne-ressource"

CHICOUTIMI (CF) — Le ministre du Travail, M. Pierre Marois, vient de déléguer une "personne-ressource" en vue de favoriser le déblocage de la négociation du protocole de retour au travail, entre la compagnie Price et les syndicats de ses trois usines de la région.

contre, dans un hôtel de Chicoutimi.

Le différend tient à la fois à des vues divergentes sur la façon de négocier le protocole et sur le contenu de celui-ci.

L'employeur voudrait négocier séparément avec les trois syndicats, cependant que ce dernier tient à la table unique de discussions.

Sur cette question, le

syndicat émettait d'ailleurs hier un communiqué dans lequel il dénonçait l'attitude de la compagnie "qui essaie de faire croire aux travailleurs que le comité de négociation n'a pas respecté les mandats des assemblées générales".

Devant la similitude des réponses offertes par la compagnie aux trois propositions de protocoles, déposées à Alma, Jonquière et Kénogami, le syndicat ne voit pas pourquoi celle-ci refuserait encore de négocier à une seule table.

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DETAIL

PERIODE DE NOEL DU JOUR DE L'AN

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme informe les propriétaires et les gérants de magasin de vente au détail que les heures d'ouverture pour la période des fêtes sont les suivantes:

- AVANT NOEL, du 11 décembre au 23 décembre inclusivement: Les heures d'ouverture sont de 8h30 à 21h00.
- Les dimanches 14, 21 et 28 décembre 1980: Aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial.
- Le jeudi 25 décembre 1980 et le jeudi 1er janvier 1981: Aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial.
- Le vendredi 26 décembre 1980 et le vendredi 2 janvier 1981: Aucun client ne doit être admis avant 13h00 ni après 21h00.
- Le mercredi 24 décembre 1980 et le mercredi 31 décembre 1980: Aucun client ne doit être admis après 18h00.
- Les autres jours: Aucun client ne doit être admis avant 8h30 du lundi au samedi inclusivement, ni après 18h00 le lundi, le mardi et le mercredi, ni après 21h00 le jeudi et le vendredi, ni après 17h00 le samedi.

La direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à 1 000 \$, pour tout établissement commercial de vente au détail qui admettra des clients avant ou après les heures prescrites par la loi ou durant les jours fériés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

873-5564 à Montréal
643-5045 à Québec

D'aujourd'hui à Noël

C'EST LE FESTIVAL DES PERLES A L'EMERAUDE

Créez, augmentez ou soignez votre personnalité en portant, Belles Dames, vos atours en perles.

Le sourire n'est qu'un pré-lude. La suite, c'est l'efficacité des services exclusifs offerts à notre clientèle.

L'Emeraude Enr.

SPECIALITES: PIERRES PRECIEUSES — TRANSFORMATION DE BIJOUX
154 est, Racine, Chicoutimi, 549-8582

MESSAGERIE **Villeneuve**

48, Cantin
Parc Industriel
JONQUIERE
Téls: 547-9919
547-4711

DEMENAGEMENT
ET LIVRAISON
GENERALE

MAINTENANT
ENTREPOSAGE

commentaire

Les Gens de l'Air ont des intentions suspectes

Ce blitz que l'Association des Gens de l'Air du Québec poursuit intensément, depuis trois semaines, avec la complicité d'élèves mécontents, pour plaquer l'École de pilotage de Saint-Honoré paraît s'inspirer d'intentions inavouées.



bertrand tremblay

Si le mouvement visait un objectif vraiment positif, on apporterait une franche collaboration au CEGEP de Chicoutimi pour l'aider à traverser cette période difficile.

Bien au contraire, après avoir mené une campagne de presse incendiaire qui ébranle la réputation de l'institution et grignote la confiance des parents et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation, on pousse l'offensive jusqu'à l'Assemblée nationale, sans attendre les correctifs que les responsables s'apprentent à appliquer avec la collaboration promise par le nouveau ministre Camille Laurin.

Même si l'Association des Gens de l'Air reconnaît dans un de ses communiqués que l'école "doit se développer dans son milieu actuel à Saint-Honoré", des doutes surgissent quand on se rappelle une contestation analogue contre l'enseignement prodigué à une autre option provinciale développée au CEGEP de Chicoutimi, voilà une décennie, celle des techniques forestières.

A cette époque, ce sont des fonctionnaires du ministère qui contestaient la compétence d'un enseignant. Aux solutions préconisées par le CEGEP, on opposait de nouveaux prétextes. Si bien que l'option fut soutirée au Collège de Chicoutimi et confiée à celui de Sainte-Foy, une des villes-dortoirs de Québec.

Et le professeur qui avait servi de cobaye est devenu soudaine-

ment compétent, lorsqu'il fut embauché par le CEGEP de Jonquière.

Ce n'est pas un cas unique. Combien de tentatives a-t-on effectuées pour arracher l'option d'Art et technologie des médias au CEGEP de Jonquière? Le ministère de l'Éducation m'a même invité, en 1977, à participer aux travaux d'un comité provincial pour analyser la valeur de l'enseignement prodigué et définir une nouvelle orientation. J'ai rapidement constaté qu'on voulait tout simplement recueillir le témoignage de régionaux pour pouvoir justifier la fermeture de l'école ou du moins son déplacement. En désespoir de cause, les "conspirateurs" n'ont pu faire mieux que d'empêcher le CEGEP de Jonquière de mentionner "journalisme" dans la désignation de son option.

L'Association des Gens de l'Air, qui profite de l'immense prestige

que lui a mérité auprès des autorités politiques et d'une majorité de la population québécoise sa vigoureuse et opportune campagne en faveur du "français dans l'air", lève deux griefs majeurs contre l'École de pilotage: l'application des normes d'évaluation qui a coulé des étudiants et l'usage de la langue anglaise.

Sans vouloir jouer au spécialiste, il faut reconnaître que pour piloter un appareil, tenir la vie des gens dans les circonstances les plus difficiles, le futur pilote doit posséder des qualités qui ne sont pas nécessaires dans la pratique d'autres métiers et que souvent, une grande intelligence ne procure pas.

Tout comme d'ailleurs en médecine, où systématiquement, les facultés de Laval, de Montréal et de Sherbrooke renvoient de nombreux candidats qui ont pourtant obtenu d'excellents résultats, sans

que les brillants sujets renvoyés ne fassent du piquetage à l'Assemblée nationale à l'instigation de médecins retraités.

L'Association des Gens de l'Air ne devrait pas se scandaliser de l'enseignement prodigué en anglais; ses dirigeants savent bien que la connaissance du vocabulaire anglais de l'aviation est nécessaire.

J'imagine que si les mailles du système d'évaluation avaient permis à des candidats inaptes d'obtenir leur brevet de pilote, on accuserait l'école d'avoir une tolérance criminelle. Ne serait-il pas plus logique de vérifier la qualité des diplômés de l'École de pilotage? Sont-ils compétents? Éprouvent-ils de la difficulté à se trouver un emploi?

Le véritable scandale, c'est que l'École de pilotage soit écartelée entre Saint-Honoré et Rimouski ou ailleurs, tout simplement parce que le ministère fédéral des Transports, avec la complicité d'hommes politiques du Québec et la tolérance hypocrite des Gens de l'Air, refuse de doter la région d'un système de vol aux instruments.

L'attitude du député Robert Lamontagne, dans ce dossier, devient le coup de pied de l'âne. Il aurait dû laisser à des députés de la région de Québec jouer le rôle d'accusateur mercredi, à l'Assemblée nationale. La presse nationale s'en est régaliée et la région en sort affaiblie.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit son école de pilotage au pédagogue et bâtisseur exceptionnel que fut le regretté chanoine Jean-Paul Laliberté, au régionaliste Roch Boivin, qui fut un grand praticien de la politique, et à ce pionnier de l'aviation que fut Léopold Pagé. La relève ne doit pas fléchir.

LES NOUVELLES À RADIO-CANADA



parole aux lecteurs

"L'école catholique en projet"

C'est le titre d'un document du service de l'enseignement religieux du ministère de l'Éducation, approuvé par le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation en avril dernier. Et la grande question qui se pose à tous: "Se peut-il que nous en fassions un projet collectif, c'est-à-dire EGLISE + ECOLE + FAMILLE ensemble, afin d'avoir un jour des écoles vraiment catholiques, pour des catholiques?"

— Il faut favoriser l'approfondissement de la foi... ce qui donne comme résultat: un croyant.

— Il faut favoriser l'expression de la foi de la personne ou de l'enfant par la liturgie et les sacrements... ce qui donne comme résultat: un croyant célébrant.

— Il faut favoriser l'engagement de la foi: morale et gestes... ce qui

d'enseignement des valeurs chrétiennes à travers toutes les couches des participants en éducation. En plus, l'école catholique brillera à la condition que les parents soient catholiques, qu'ils le désirent vraiment, qu'ils assistent aux assemblées de parents et qu'ils s'impliquent, non pas comme des gens découragés et dépassés... mais comme des responsables de la communauté chrétienne toute entière.

— Il faut favoriser l'expression de la foi de la personne ou de l'enfant par la liturgie et les sacrements... ce qui donne comme résultat: un croyant célébrant.

— Il faut favoriser l'engagement de la foi: morale et gestes... ce qui

donne comme résultat: un croyant... célébrant... témoin de Jésus-Christ." Encore là, le projet éducatif doit partir du sommet de l'organisation scolaire, ce qui veut dire organisé, enseigné, vécu et supervisé par toute la communauté enseignante, les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation et orienté par le directeur général de chacune des commissions scolaires, sans négliger les spécialistes de l'enseignement religieux.

La famille joue un grand rôle dans ce projet: "Elle est la poignée par laquelle on peut soulever l'école". Si, au sein de la famille règne une ambiance d'amour, de charité, de vie chrétienne, si les valeurs comme le beau, le bon, le bien, l'amour, la justice, le respect de la vie sont centrées sur la Parole de Dieu, base du projet éducatif chrétien, un plan d'action, une démarche dynamique pourront affronter et assagir ces différents courants d'idées qui s'affrontent, présentement.

Pour une école catholique ouverte, il faut se laisser interpeler par la perspective évangélique. Dans cette recherche effrénée du plaisir, de l'efficacité, de la consommation, ne faut-il pas promouvoir les droits fondamentaux, le sens social, le sens du sacré, de la gratuité, de la justice, du partage, de l'attention aux personnes défavorisées, de la solidarité avec les "sans voix" et les "sans pouvoir"?

Or, cette éducation valable repose sur un plan d'éducation aux valeurs évangéliques. Ce plan commence à lire, mais il est mal enseigné. Et croyez qu'il est nécessaire et urgent même sur le plan de la santé et de l'équilibre: "Une discipline de vie impliquant une échelle de valeurs bien projetée, orientée par la pensée chrétienne, permet une intégration plus stable de la personnalité et constitue la base d'une saine hygiène mentale. Si un jeune est conscient de la valeur de tout être humain, il manifesterait un profond respect pour lui-même et pour tous ceux qui marchent avec lui dans la même direction".

A nous tous, qui devons travailler pour une école catholique véritable, souvenons-nous que nous sommes des débiteurs... et que le seul moyen de s'acquitter de nos dettes c'est de mettre en concrétisation ce grand commandement: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... tu aimeras ton prochain comme toi-même..." C'est par une célébration eucharistique que la rencontre s'est terminée où nous avons eu cette réponse que l'Eglise, la famille et l'école sont impliquées dans le projet éducatif chrétien, sans oublier l'Etat.

Etiennette Pedneault, Inf., Ville de La Baie, P.Q. Front commun pour le Respect de la Vie.

Le 1er décembre 1980.

Réponse à M. Trudeau

J'ai lu dans le journal Le Quotidien du 1er décembre votre discours évangélique et vos violentes attaques contre le PQ. A ce que je vois, vous avez prononcé votre discours dans un hôtel du centre-ville de Montréal devant un auditoire de militants libéraux, mal informés, aveugles et borgnes. Je ne comprends pas ces gens qui ont payé \$125 pour vous voir tomber à bras raccourcis sur le Parti Québécois qui est le seul, je dis bien le seul vrai représentant des francophones du Québec, car c'est le Parti Québécois qui a eu le courage de présenter la charte de la langue française (loi 101) et de l'appliquer. Plusieurs ne sont pas d'accord mais il y a plusieurs Judas parmi nous. Mais il faut faire preuve de tolérance dans un régime démocratique. Auparavant, le Parti libéral qui, soit dit en passant, est fortement appuyé par les anglophones et les multinationales (on a en eu la preuve au référendum) a échoué dans sa tentative de présenter au Québec une loi faisant du français la langue officielle du Québec. Il aurait mieux valu pour vous M. Trudeau, que vous ne reveniez jamais à la vie politique après votre démission fracassante. Comme Canadien français, la timide admiration que j'avais pour vous s'est transformée en un profond dégoût. Cinq provinces anglaises se sont opposées au rattachement unilatéral de la constitution et vous

avez choisi le gouvernement du Québec, un gouvernement appuyé uniquement par les francophones du Québec pour déverser votre venin.

Je comprends qu'il faut que vous donniez un coup de pouce électoral à votre valet M. Ryan qui bientôt va vous devoir sa chemise. Car d'après ce que je constate, il n'y a plus de Parti libéral au Québec, mais seulement un Parti libéral-fédéral muet.

Pour un vrai francophone, car il en existe de moins en moins, il est clair que vous êtes à la solde des anglophones et l'otage de l'Ontario car vous voulez instaurer le bilinguisme seulement au Québec et au Manitoba.

Pour quelqu'un qui a une bonne vision et qui

est le moins intelligent il est clair aussi que vous voulez assimiler les francophones coûte que coûte. En plus vous donnez aux immigrants qui viendront s'établir au Québec le droit d'instruire leurs enfants à l'école de leur choix, c'est à dire l'école anglaise.

Dans quelques années, nous ne seront qu'une majorité dans notre propre province. Parlez aussi aux gens de la mobilité de la main-d'oeuvre. Les chantiers québécois seront envahis par les travailleurs des autres provinces et nous deviendrons petit à petit assistés sociaux et chômeurs au crochet des deux gouvernements.

Pour ce qui est du vote du 18 février, M. Trudeau, vous devriez regarder les sondages avant le référendum et vous verrez d'après les statistiques que moins on est instruit, plus on est naïf, plus on vote pour vous et M. Ryan.

Au Québec, les deux seules alternatives sont l'Union nationale et le Parti Québécois. Les partis libéral provincial et fédéral sont vendus aux anglophones et aux multinationales et au Conseil du Patronat du Québec.

J'espère M. Trudeau que les francophones du Québec sauront où sont leurs intérêts aux prochaines élections provinciales.

Bien à vous,

Gaston Dufour, 620, St-Dominique, Delisle, Lac-St-Jean.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.



documents



À la Cour des Petites créances, le juge Raymond Boucher à l'écoute des parties. (Photo: Bernard Béliard)

Quand peut-on aller aux Petites créances?

Le voisin fait trop de bruit: je me fâche et songe à "aller aux petites créances". Ai-je raison? Non, car la loi ne s'applique pas à ce cas.

Le 1er septembre 1980, cela fait 8 ans que la Loi sur les petites créances est en vigueur (le 1er septembre 1972).

Depuis ce temps, beaucoup de gens ont eu recours à la Loi sur les petites créances pour un problème ou l'autre. Mais savez-vous que cette loi a été modifiée à plusieurs reprises pour répondre à des problèmes particuliers?

Justice veut faire le point avec vous pour vous éviter des déceptions et des pertes de temps en rappelant ce qu'on doit savoir avant de poursuivre. Pour cela, on va se poser deux questions:

Premièrement: Qu'est-ce qu'une petite créance?

Deuxièmement: Quels sont les cas où on ne peut pas "aller aux petites créances"?

1. Le montant: limité à \$500. On ne peut pas demander plus de \$500. Si quelqu'un me doit plus de \$500, disons \$700, je peux décider de perdre \$200 et ne réclamer que \$500. Alors j'aurai le droit de me présenter aux petites créances.

2. La cause de la réclamation. Je ne peux pas demander pour n'importe quelle raison. À la base de ma demande, il faut qu'il y ait:

- Un contrat: par exemple, une vente, un prêt, une location (sauf le logement: on verra ça plus loin), un échange, une donation, un mandat, un contrat individuel de travail, un entreposage, et bien d'autres contrats qui ne portent pas de nom précis. OU BIEN

- "Quasi-contrat": on appelle ainsi des services rendus ou situations qui engagent la responsabilité même s'il n'y a pas de contrat. Par exemple: mon voisin est parti en vacances, sa porte est arrachée et je la fais réparer; à son retour, il devra me rembourser selon certaines conditions. Autre exemple: si je paie par erreur et qu'on ne veut pas me remettre mon argent. OU BIEN

- Un délit ou "quasi-délit": c'est-à-dire quelque chose qui cause du tort à autrui peu importe que ça soit volontaire ou non (si ça n'est pas volontaire, on appelle ça un quasi-délit mais ça ne change rien). Des exemples: casser une vitre, répandre de la peinture, arracher un arbuste et bien d'autres situations faciles à imaginer.

De qui veut-on réclamer? Il faut que la personne de qui on veut réclamer réside au Québec. Donc, si je veux réclamer même \$100 de quelqu'un qui réside aux États-Unis, je ne peux le faire aux petites

Cet article dû de la plume de Denis Le May, paru récemment dans le magazine "Justice" du ministère de la Justice du Québec, répond à plusieurs questions que plusieurs de nos lecteurs peuvent se poser. Il y a dans ce nouveau tribunal une façon rapide d'obtenir justice.

créances. D'autre part, la "personne" peut bien être une personne morale, c'est-à-dire une compagnie incorporée ou limitée, une coopérative, une association quelconque. C'est là une différence importante avec la situation du réclamant.

Qui peut réclamer? Seulement une personne physique en son nom, ou un tuteur, ou un curateur en tant que tuteur ou curateur. Une compagnie incorporée ne peut rien demander aux petites créances. Elle doit utiliser les procédures ordinaires (par un avocat, en Cour provinciale ou supérieure selon le cas).

ATTENTION: Même si on pense pouvoir se présenter aux petites créances parce qu'on veut réclamer en raison d'un contrat, il faut prendre le temps de vérifier ce qui suit: il y a des domaines où ce n'est pas permis de poursuivre aux petites créances. Cela nous amène à notre deuxième question.

Deuxièmement: Quels sont les cas où on ne peut pas "aller aux petites créances"? La loi énumère les cas suivants:

1. Un bail de logement (à partir du 1er octobre 1980). Quand on a un problème avec son bail de logement, on ne peut pas se présenter aux petites créances: ça concerne uniquement la Régie de logement.

Il y a des cas, cependant, où on peut quand même "aller aux petites créances": si on loue pour ses vacances (un chalet, par exemple) ou si plus d'un tiers du logement n'est pas destiné à résidence.

Qu'en est-il d'une chambre? Une chambre est considérée comme un logement (et donc, on ne peut "aller aux petites créances"). Évidemment, on ne parle pas ici de la chambre d'hôtel ou d'hôpital.

Une maison mobile érigée sur un châssis est aussi un logement, même s'il n'y a pas de fondations permanentes. Un terrain loué, destiné à une maison mobile ne peut pas non plus être "amené" aux petites créances.

2. Une demande de pension alimentaire dans les cas de divorce, de séparation de corps ou entre parents et enfants pour subvenir à leurs besoins.

3. Une poursuite en diffamation lorsque quelqu'un est insulté ou voit sa réputation ternie par une insulte grave, par exemple.

4. Les rentes. Il s'agit des rentes privées, versées à quelqu'un à la suite d'un contrat. Une personne dépose un capi-

tal auprès d'une entreprise et reçoit un versement régulier (le plus souvent). Attention: les rentes de la Régie des rentes, c'est une autre affaire et de toute façon comme ça ne vient pas d'un contrat, ça ne peut pas être par les petites créances non plus.

5. Les matières pouvant affecter les droits futurs des parties. Ce qu'on veut dire, c'est que le tribunal ne se prononce pas dans les cas où les effets immédiats et directs ne sont pas connus. Si par exemple, on demandait à un tuteur de signer quelque chose qui empêche un enfant de choisir entre deux terrains quand il sera majeur.

6. Enfin, on ne peut se servir de la Loi des petites créances si on décide de procéder par recours collectif (une autre loi prévoit comment procéder. Sur le recours collectif, voir le numéro 2 du volume 1 de Justice).

Faites toujours attention avant de décider d'une poursuite. On ne peut entrer ici, dans le détail, sur la suite d'une réclamation. Nous vous référerons à des publications qui donnent plus de renseignements sur la suite, quitte à y revenir en détail une prochaine fois.

1. Pour en savoir plus long:

Le texte de la Loi des petites créances se trouve dans le Code de procédure civile, chapitre C-25 des Lois refondues du Québec (les articles 953 à 998).

On peut l'acheter dans les librairies et de l'Éditeur officiel du Québec. On peut le lire dans les bibliothèques publiques.

2. Pour savoir comment préparer son dossier et ce qu'il faut apporter lors de sa rencontre avec le greffier de la Cour des petites créances, on peut obtenir gratuitement la brochure suivante:

Les petites créances, brochure no 1 publiée par la Direction des communications, ministère de la Justice, 1200, route de l'Église, SAINTE-FOY (Québec), G1V 4M1. Tél.: (418) 643-5140.

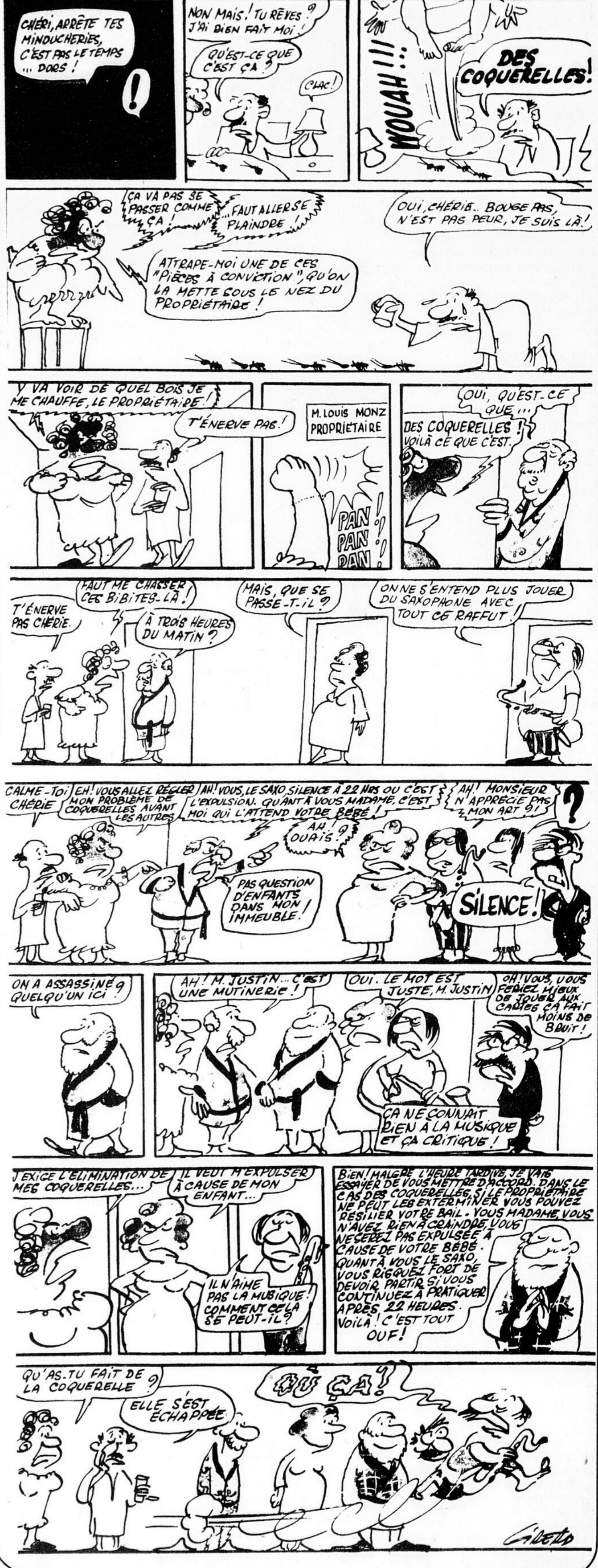
Les gens à l'extérieur de Québec peuvent l'obtenir dans les bureaux de Communication-Québec de leur région, ou en composant le "0" et en demandant ZENITH 2-6770. (C'est gratuit).

3. "Les petites créances" par Micheline Parizeau-Popovici et Andrian Popovici. Montréal: La Presse, 1975, 111 pages. Une excellente étude encore très utile, mais attention: les montants ont été changés depuis cette date de \$300 à \$500.

Locataire et propriétaire: On reste ou on s'en va?

"Justice", magazine du ministère de la Justice du Québec, dans sa dernière édition de septembre-octobre 80, a demandé au caricaturiste Girerd d'illustrer à sa façon certains problèmes

qui peuvent survenir entre propriétaires et locataires. Avec le brio qu'on lui connaît, Girerd a réussi à résoudre plusieurs problèmes, tout en demeurant, évidemment, dans la légalité...



fourre-tout



marcel rivard

Il va tourner dans sa tombe

Le pauvre Gambrinus, dont la boisson préférée était la bière, va bien se retourner dans sa tombe, en apprenant que des spécialistes américains viennent d'inventer la bière en... poudre! Qui serait prochainement vendue dans les "drugstores" des Etats-Unis...

Elle se présentera sous l'aspect de paillettes que l'on fera dissoudre en quelques secondes dans l'eau fraîche.

Le problème, c'est qu'à Chicoutimi et dans d'autres localités de la région, il faudra peut-être toujours faire bouillir l'eau!

Quand diront les habitués de la "grosse"?

Encan annuel

La Société des arts de Chicoutimi tiendra son encan annuel demain, à 20h00, à la grande salle d'exposition du Centre socioculturel.

Pour cette occasion, les organisateurs ont retenu les noms de 27 artistes de renom, qui sont établis dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou qui exercent leur art au niveau d'autres régions de la province.

Les 45 oeuvres qui seront vendus à l'encan font l'objet d'une exposition au Centre socioculturel jusqu'à demain après-midi.

L'horaire de Radio-Québec

L'horaire de télévision de la semaine, publié dans l'édition d'hier du Quotidien, n'est pas exact dans le cas de Radio-Québec, et il ne le sera pas avant vendredi prochain.

La retransmission en direct des émissions de Radio-Québec, via le câble, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne devait commencer que le lundi, 15 décembre, mais les câblodistributeurs de la région ont décidé, à la dernière minute, de devancer cette date et dès hier, le signal de la "troisième chaîne" parvenait directement de Montréal par le réseau Microbec.

Fiducie et Trust

Tout porte à croire que le bureau de la Fiducie du Québec, situé au centre commercial Place du Royaume, à Chicoutimi, fermerait ses portes prochainement et les agents d'immeubles de ce bureau se joindraient à ceux du Trust Général.

Les rumeurs vont bon train, par le temps qui court, par suite de la fusion du service immobilier de la Fiducie du Québec avec Trust Général et Armand Desrosiers, la plus grosse maison de courtages immobiliers de Montréal.

Le président de cette nouvelle compagnie doit faire un peu la lumière sur ce dossier, lundi, à Chicoutimi.

D'autre part, le Journal des affaires annonçait, dans son édition de la semaine dernière, que la Fiducie du Québec, qui n'exploitait qu'un bureau de courtages immobiliers dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ouvrirait, au plus tard d'ici 1982, un bureau régional avec tous les services qu'offre cette filiale du Mouvement Desjardins.



Une gagnante de \$10,000

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a maintenant sa première gagnante de \$10,000 à la loterie Banco en la personne de Lisette Bouchard, de la rue Chambord, du secteur Nord de Chicoutimi.

Mariée et enseignante dans une école primaire, Lisette Bouchard attend la venue prochaine d'un deuxième enfant, un autre événement agréable, mais attendu celui-là.

Elle a acheté son billet gagnant aux Accommodations Sainte-Geneviève et, en femme sage, elle compte effectuer un placement à la banque.

Attendez à demain

Les plus perspicaces téléhiles devront presque attendre à demain pour se mettre vraiment quelque chose sous la dent et ainsi dire qu'ils n'ont pas perdu leur fin de semaine devant leur petit écran.

Parce qu'aujourd'hui, franchement, la soupe sera plutôt claire pour ceux qui n'aiment pas le sport.

En effet, à part le football et le hockey, je ne retiens, pour aujourd'hui vraiment qu'une émission à visionner. C'est celle de 23h15 que diffusera CJPM et qui parlera du regretté James Dean; il s'agit d'un drame biographique.

Faudra donc attendre à demain... Et, encore une fois à part le football qui inondera la programmation d'après-midi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean aura l'occasion de se retrouver amplement dès le début de la soirée.

A commencer par la première partie des Beaux-Dimanches, à 19h30, à CKRS, alors que Radio-Canada diffusera "Avec vous depuis 25 ans", une émission célébrant les noces d'argent de la station de télévision jonquiéroise, avec une foule d'artistes originaires de la région; ensuite, il y aura une partie de l'émission "L'observateur", toujours aux Beaux-Dimanches, qui rendra visite à notre Arthur Villeneuve, peintre naïf, dans sa résidence toute particulière de Chicoutimi.

Pour ceux que Villeneuve n'excite pas, il y a toujours, à compter de 21h00, à WEZF, la première mondiale de "Fighting Back". Et, en fin de soirée, il faudra visionner Ciné-Club qui présentera, à CKRS, "Le crépuscule des Dieux" qui a une haute cote d'appréciation.

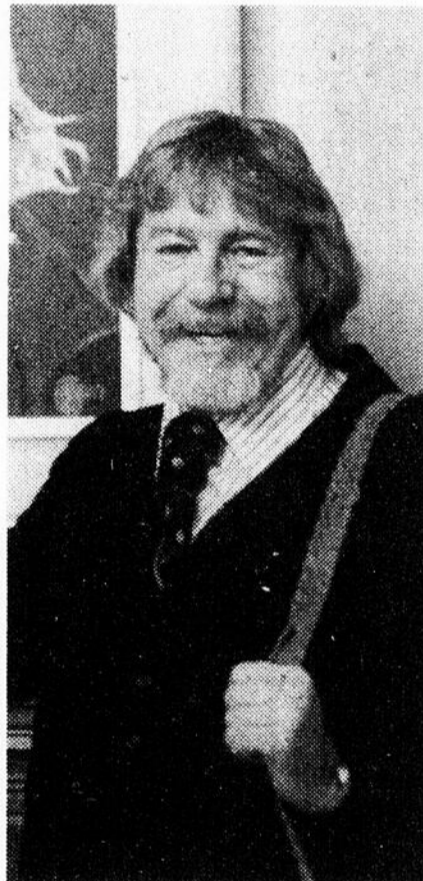


Petite fête à la SCHL

Petite fête jeudi soir au bureau régional de la Société centrale d'hypothèques et de logements, situé au Petil Mail, sur l'avenue des Saguenéens, à Chicoutimi.

Une petite fête regroupant des courtiers en immeubles, des constructeurs d'habitations et des directeurs d'institutions prêteuses venus en grand nombre pour s'entretenir avec le nouveau gérant régional de la SCHL, Arthur Lacroix.

Sur la photo, Arthur Lacroix, à droite, consulte un plan, bien entouré de Gilles Lalonde, du Trust General, nouvellement élu à la présidence de la Chambre d'immeubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean (il entrera en fonction à la mi-janvier), et Benoît Simard, président de l'Association des constructeurs d'habitation du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Exposition de Tex Lecor

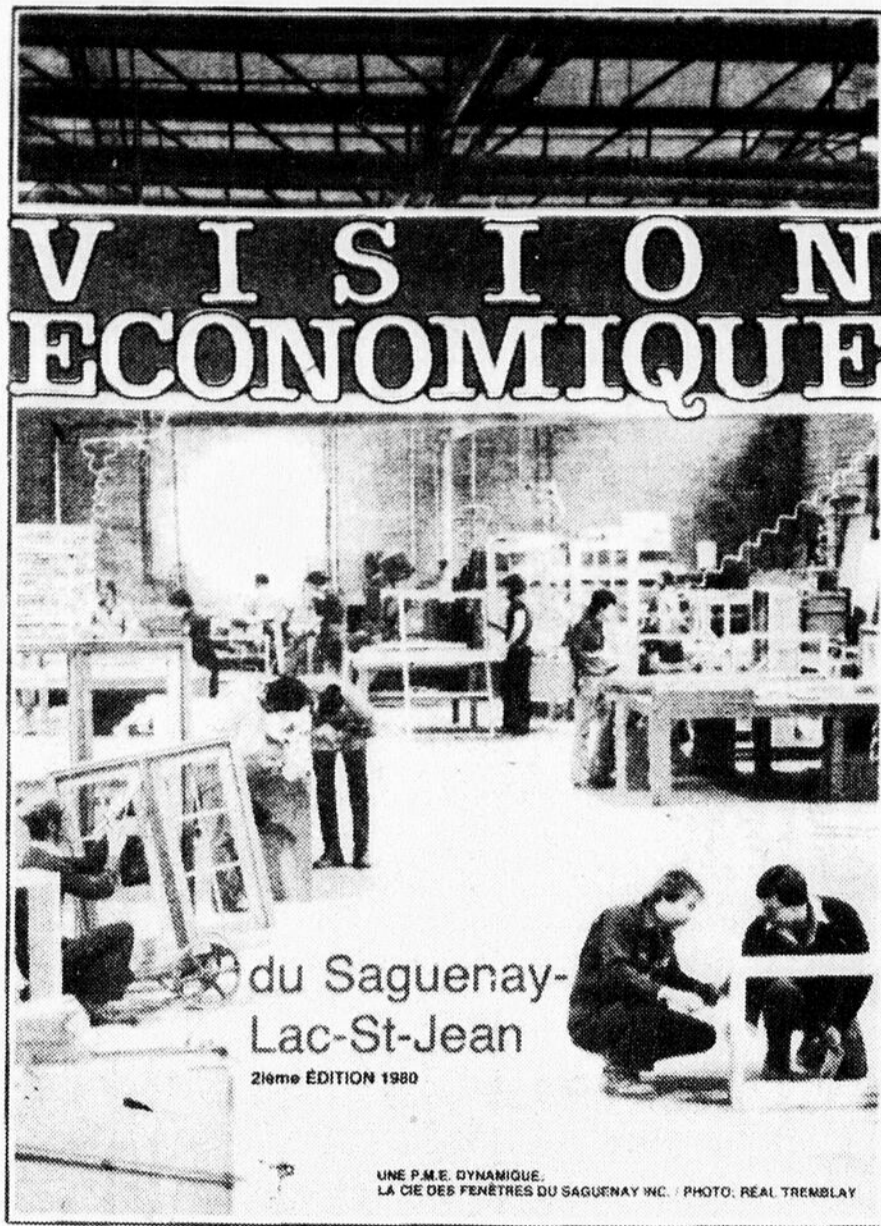
Depuis hier soir et jusqu'à mercredi, la galerie d'art La Corniche, de Chicoutimi, accueille l'exposition d'une quinzaine de toiles de Tex Lecor, peintre, comédien, chanteur et célèbre animateur des "Insolences d'un téléphone" que diffuse quotidiennement la station radiophonique chicoutimienne CJMT.

Hier soir, il y avait même le lancement d'un livre intitulé "Paul Tex Lecor", signé par Jacques de Roussan et édité par Alain Stanké.

Il coûtera de \$7 à \$20

On peut déjà se procurer, sur le marché régional, son arbre de Noël, inutile de vous perdre en forêt ou de faire le pillage chez le fermier du voisinage. On vous offre un arbre non cultivé à \$7 et un arbre cultivé à \$20.

On vous recommande le sapin baumier que les Américains s'arrachent même au prix de \$30. Les Québécois le paieront \$20.



Deuxième édition à 50,000 copies

La deuxième édition du "Vision économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean" vient de sortir sous presse et elle sera distribuée gratuitement dans tous les foyers de Chicoutimi, de Jonquières et d'Alma et dans les bureaux d'affaires de toutes les villes de la région.

Selon le président directeur général de cette revue de 64 pages formant demi-tabloïd, Gaston Maziade, des éditions de "Vision économique" verront prochainement le jour dans d'autres régions du Québec.

La deuxième édition, dont la présentation est fort bien soignée, fait un survol de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, grâce à la collaboration de plusieurs spécialistes, dont des économistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, des dirigeants de la Fédération des caisses d'entraide économique, du MEER, du MIC et bien d'autres.

aujourd'hui



Dans quelques heures, il y a 39 ans, ce sera l'humiliation que représente pour les Américains l'attaque japonaise de Pearl Harbor.

Samedi, 6 décembre 1980, 341^{ème} jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1976 — Le Parti libéral-démocrate, qui gouverne le Japon depuis 21 ans, est reconduit au pouvoir, mais avec une majorité parlementaire réduite.

1971 — Le président sud-coréen Park Chung Hee fait état d'un danger d'invasion par la Corée du Nord et décrète un état d'urgence nationale.

1967 — Le Metropolitan Museum de New York annonce qu'un cheval de bronze de ses collections, qui passait pour un chef-d'oeuvre de l'art grec, est un faux qui date de 50 ans.

1966 — La Grande-Bretagne demande aux Nations unies des sanctions contre la Rhodésie rebelle, dont une interdiction des livraisons de pétrole.

1961 — Violents combats, au Katanga, entre casques-bleus de l'ONU et forces katangaises.

1959 — L'Assemblée gé-

nérale de l'ONU déclare que le Togo devrait accéder à l'indépendance.

1941 — A la veille de l'attaque de Pearl Harbor, le président Roosevelt adresse à l'empereur japonais Hiro Hito un appel en faveur de la paix.

1938 — La France et l'Allemagne signent un accord sur l'inviolabilité de leurs frontières.

1921 — La Grande-Bretagne signe un traité de paix avec l'Irlande, portant création d'un Etat libre d'Irlande, qui accepte le statut de Dominion.

1917 — Collision entre des bateaux de munitions français et belge dans le port de Halifax (Nouvelle-Ecosse): 1,600 morts. Proclamation de la République finlandaise.

1492 — Christophe Colomb découvre Haïti.

Ils sont nés un 6 décembre:

— Le chimiste français Joseph-Louis Gay-Lussac (1778-1850).

— L'actrice américaine Agnes Moorehead (1906-1974).



Le moteur du futur chasseur F-18 est défaillant!

Je ne sais pas au juste ce que le ministre Gilles Lamontagne, de la Défense nationale, aura à dire sur le sujet, lui qui persistait il y a encore quelques semaines à dire que le futur chasseur F-18 des Forces armées est le meilleur qui soit, mais hier, il se morfondait fort probablement de désespoir.

Parce que "Defence Week", une publication américaine, affirme qu'une équipe spéciale d'ingénieurs et de métallurgistes aéro-

nautiques du gouvernement et de l'industrie a conclu que le moteur utilisé dans les avions chasseurs F-18 ne durera pas aussi longtemps que prévu et doit être reconçu.

"Defence Week" indique que l'équipe recommande de reprendre la conception de trois pièces de la turbine et de remplacer sept autres pièces du moteur plus souvent que la General Electric ne le conseille...

Année internationale des handicapés Buissières et Tremblay sur le comité québécois

MONTREAL (Selon PC) — M. Marcel Tremblay, de Ville de La Baie et M. Robert Buissières, de Dolbeau sont les deux représentants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur le comité québécois de l'Année internationale des personnes handicapées.

Le Dr Lazure a annoncé le mécanisme de coordination des activités de l'année des handicapés, à laquelle participera plus de 480 organismes impliqués d'une façon ou d'une autre avec les personnes handicapées. On a donc mis sur pied un Comité québécois animé par l'Office des personnes handicapées du Québec, regroupant 23 représentants d'autant de comités régionaux, cinq représentants d'organismes provinciaux de promotion de personnes handicapées et de huit membres du Conseil d'administration de l'office.

— Mme Laurette C. Robillard, prés. Office des personnes handicapées;
— M. Léandre Aubin, de Sherbrooke;
— Mme Lise Fortin, de Jonquière, (secteur Arvida);
— M. Gilles Sanscartier, de Val d'Or;
— M. Gaston-J. Per-

reault, v. prés., de Sillery, Qué.;

— Mme Yvonne Fortier, CRSSS Outaouais, de Hull;
— Mme Louise Paré, du centre hospitalier Georges-Frédéric, de Drummondville;
— Mme Lucille Boudreau, de Havre-Saint-Pierre;
— Mme Gloria Escomel, coordonnatrice de Drummondville;
— M. Jacques Saint-Onge, coordonnateur adjoint, de Drummondville.

Les 23 délégués régionaux membres du comité québécois sont:

— pour Gaspé: M. Jean-Luc Allard, de Carleton, Qué.;
— pour les Îles: Mme Florence Leblanc, de Gros-cap, Îles de la Madeleine;
— pour le Bas du Fleuve: M. Michel Philibert, de Saint-Valérien-de-Rimouski;
— pour Québec: M. Daniel Laroche, de Québec;
— pour Rivière-du-Loup: M. Jacques Dancause, de Rivière-du-Loup;
— pour la Beauce: M. Bernard Poulin, de Saint-Georges-de-Beaucé;
— pour Charlevoix: Mme Louise-Andrée Morin, de St-Hilarion, comté Charlevoix;
— pour la Mauricie: M.

Robert Bacon, de Grand-Mère;

— pour les Bois-Francs: M. André-Paul Poirier, de Drummondville;
— pour Sherbrooke: M. Claude Shervost, de Sherbrooke;

— pour Montréal-Laval: Mme Jacqueline Lefebvre (Loisirs pour handicapés) et M. Robert Côté;

— pour Lanaudière: M. Yves Lebeau, de Joliette; et Mme Sylvie Carey-de Serres, de Ville Saint-Laurent;

— pour Longueuil: Mme Pierrette Laperle, de Valleyfield;

— pour Valleyfield: M. Pierre-Paul Bélanger, de Valleyfield;

— pour Saint-Hyacinthe: M. Roméo Lamoureux de Granby;

— pour les Laurentides: M. Bernard Mallette, de Blainville;
— pour l'Outaouais: Mme Jocelyne Michaud, de Hull;

— pour l'Abitibi: M. Laval Laflamme, de Rouyn;

— pour la Côte-Nord: Mme Monique Soucy de Sept-Îles.

C'est ce comité québécois qui détiendra le pouvoir de décision lorsqu'il s'agira d'accepter ou de refuser les projets soumis d'abord aux comités régionaux par des organismes de personnes handicapées.



CAISSE — La Caisse d'entraide d'Alma recevait, à son dîner mensuel, les deux auteurs du mémoire présenté par le Comité pour l'implantation de Radio-Québec à Alma, Pierre Tremblay et Louise Accolas.

Siège régional de R-Q à Alma Accolas parle de pression populaire

ALMA (BM) — C'est avec la force de la pression populaire venant du Lac-Saint-Jean et du secteur de Chibougamau qu'on pourra assister à l'inauguration du siège régional de Radio-Québec à Alma.

Pour Louise Accolas, co-auteur avec Pierre Tremblay du mémoire du Comité pour l'implantation de Radio-Québec à Alma, il s'agit là du meilleur moyen pour amener la société d'Etat à établir son siège régional à Alma. Ces deux personnes étaient, hier midi, les invités de la Caisse d'entraide d'Alma qui tenait son dîner mensuel en présence d'une quarantaine de personnes.

Aux convives, Mme Accolas s'est employée à expliquer que l'impact qu'aura Radio-Québec

dans la région ainsi que la participation des gens passent nécessairement par la localisation de son siège régional qui doit être situé au cœur géographique de la région, soit à Alma. Selon elle, Radio-Québec sera d'autant plus forte qu'elle aura l'appui de tous les coins de la région.

Reprenant les idées de Mme Accolas, le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, l'un des membres les plus actifs du comité, a déclaré que la question de Radio-Québec dépendait de la volonté d'un milieu; c'est un mouvement exprimant cette volonté que le comité essaie de stimuler en multipliant les interventions publiques: "C'est à nous autres, du Lac-Saint-Jean, de faire front commun", a-t-il dit pour résumer sa pensée.

INGENIEURS-CONSEILS



HUI, GAUTHIER & Associés

INGÉNIEURS CONSEILS

424 RUE FAY, ARVIDA, QUÉ. G7S 4K9

TÉL.: (418) 548-3111

RONALD HUI, ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER, ING., MSCQC, MSCG

NOTAIRES

LES NOTAIRES

Claveau, Collard, Lapointe,
Gauthier, Lessard & Claveau

Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.
Hubert Claveau, LL. B. D. N.

CONSEILLERS JURIDIQUES
Edifice Claveau,
54 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1551

RIVERIN, CHARLTON et RIVERIN

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL. L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL. L.
JEAN RIVERIN, LL. L.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL. 549-6083

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON,
FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin, LL. L. CR.
Enc. Brissou, LL. L.
Louis-Charles Fournier, LL. L.

André Fillion, LL. L.
Alain Côté, LL. L.
Daniel Côté, LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI — TELEPHONE: 543-0788
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-8845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres
Lundi et vendredi, de 7 hres à 8 hres p.m.

BRODEUR & GIRARD

AVOCATS

Jean-Roger Brodeur, B.A., LL. L.
Christian Girard, B.A., LL. L.

121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

DUFOUR, COTE
& LAPERRIERE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour, LL. L.
Me Gabriel-M. Côté, LL. L.
Me Yves Laperrière, LL. B.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Lavoie & Gagnon

AVOCATS

JEAN-MARC LAVOIE, B.A., NCL., LL. L., CL.
HUGUETTE GAGNON, B.A., B.P.E., LL. B.

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PREVOST & GIRARD

AVOCATS

Gilles Prevost, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.

901, boulevard Talbot
(Edifice Place du FJORD)

CHICOUTIMI — 543-0725

Chefferie de l'UN

Les candidats se font plus nombreux

QUEBEC (PC) — La liste des candidats à la direction de l'Union nationale pourrait s'allonger, maintenant que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a annoncé officiellement qu'il ne sera pas sur les rangs.

Au moins deux candidats éventuels ont indiqué qu'ils feraient connaître leur décision dans le courant de la semaine prochaine.

M. Jean-Marc Béliveau, dont le nom a été mentionné à plusieurs reprises, a confié à un quotidien québécois qu'il annoncera d'ici la fin de la semaine prochaine s'il se lancera ou non dans la course en vue du congrès à la direction qui se tiendra les 7

et 8 février, à Montréal.

Agé de 46 ans et militant de longue date de l'UN, M. Béliveau est actuellement président de la Commission des normes du travail.

Il a déclaré qu'il poursuivait ses consultations, tout en précisant que la décision du maire Drapeau n'influencerait en rien sa propre démarche.

De son côté, le président de l'aile québécoise du Parti progressiste conservateur, Me Marcel Danis, a confirmé qu'il songeait à poser sa candidature.

"J'attendais que le maire Drapeau rende sa décision", a-t-il avoué.

"Au cours des prochains jours, je vais rencontrer mes gens et je

rendrai ma réponse d'ici vendredi prochain", a précisé M. Danis.

Pour sa part, l'ex-député de Champlain et de Johnson, M. Maurice Bellemar, ne croit plus à l'Union nationale.

L'ex-député de Champlain et de Johnson, M. Maurice Bellemar, ne croit plus à l'Union nationale.

"C'est fini... il ne peut plus y avoir de recommencement. C'est la fin...", a-t-il confié à un journaliste du quotidien québécois Le Soleil, à la suite de l'annonce que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, avait repoussé l'offre des unionistes et ne briguera pas les suffrages à la direction du parti.

CENTRE du RASOIR 'FINE LAME'

LE CADEAU IDEAL

BRAUN

PHILIPS



RASOIR
MICRON
2000

Nouveau peigne d'alimentation incorporé à la grille "MICRON". 120/240 volts. (Garantie de 3 ans).

\$79.95

Disponible: rasoir rechargeable "INTERCITY" \$79.95



NOUVEAU
PHILISHAVE
Exclusif HP.1601

Quarante-cinq lames dotées de dresse-barbe exclusifs sous trois têtes flottantes. 120/240 volts. Etui de voyage.

\$79.95

Disponible: modèle rechargeable HP.1318..... \$89.95

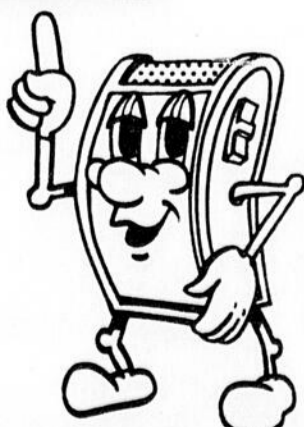
GRATUIT à l'achat
d'un rasoir électrique:

- 5 ANS DE SERVICE.
- 30 JOURS D'ESSAI à partir de Noël.
- Produit de marque "Au Poil".

CENTRE du RASOIR 'FINE LAME'

CHICOUTIMI
PLACE DU ROYAUME
545-2474

17 BOUTIQUES "AU POIL"



Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.

Gilles Lapensée, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

LEMIEUX, HARVEY, COTE, MARCOTTE & ASS.

COMPTABLES AGREES

Bureau principal: 515, Sacré-Coeur, Alma — 668-2324
Métabetchouan, 5, St-Antoine, Métabetchouan — 349-3454

Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.

Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.

Pierre Morissette, c.a.
Odette Marcotte, c.a.

ALMA — METABETCHOUAN — LA TUQUE

Paul Martel & Cie Associés

COMPTABLES AGREES
385 ouest, Collard, Alma

Paul Martel, c.a.
200 sud, boul. Potvin
Tél.: 662-5482

BUR.: 668-8351

Gratien Martel, c.a.
31, Jean XXIII
Tél.: 668-4882

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Associés de Chicoutimi:
Paul-André Bergeron c.a.
Bernard Pelletier c.a.
Roland Gauthier c.a.
Conseil:
L.-G. Gagnon c.a.

André Bergeron c.a.
Pierre Delisle c.a.
Daniel Gilbert c.a.

Chicoutimi: 72, ouest, rue Jacques-Cartier, 549-4142

Montréal — Québec — Ottawa — Chicoutimi — Hull — Thetford-Mines.

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec(11) CFCF-TV (5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

9h30
CJPM — ESCADRILLE SOUS-MARINE.
CKRS — CJBR — PACHAT.
CFCF — POPEYE.
TVFQ — QUATRE SAISONS.
WEZF — THE RICHIE RICH/SCOOBY & SCRAPPY 000 SHOW.
10h00
CJPM — POLY A YENISE.
CKRS — LES PIERRAFEU.
CBJET — WATER MARGIN.
CFCF — BATTLE OF THE PLANETS.
CJBR — LES HEROS DU SAMEDI.
10h30
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CKRS — HEIDI.
CFCF — THE UNTAMED WORLD.
TVFQ — EVENEMENTS SPORTIFS. (2 h.).
WEZF — THUNDER THE BARBARIAN.
11h00
CJPM — PERDUS DANS L'ESPACE.
CKRS — CJBR — STAR TREK.
CBJET — THE JIMMY PHAIR SHOW.
CFCF — LET'S GO!
WEZF — HEATHCLIFF AND DINGBAT.
11h30
CKRS — CJBR — TELEJEANS.
CBJET — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM.
CFCF — OCEANS ALIVE.
WEZF — THE PLASTIC MAN/BABY PLUS SUPER COMEDY SHOW.
12h00
CJPM — SAMEDI MIDI. Anim.: Roger Gosse- lin. "J'ai décidé international". avec Douglas Lé- pold. "Les récits du Capitaine". avec Michel Noël. "Cuisine". avec Pol Martin. "Un pou de tout". avec Manon Lépine. "Le sport". avec Rheaume Brisobois. "Essai d'automobile". avec Jacques Duval. "L'opinion d'Hubert Proulx". (2 h.).
CKRS — CJBR — LA SEMAINE PARLEMENTAIRE OTTAWA. Anim.: Jean-Marc Poliquin. — Tour d'horizon des points saillants de l'activité parlementaire dans la capitale fédérale. (60 min.).
CBJET — WHAT'S NEW. Anim.: Wayne Thompson et Marie-Claude Lavallée.
CFCF — THE BUGS BUNNY/ROAD RUNNER HOUR.
WEZF — PRE-GAME SHOW. EN DIRECT.
12h25
WEZF — FOOTBALL. NCAA. Les Gators de Florida vs les Seminoles de Florida State. (3 h. 20 apr.).
12h30
CBJET — NEWS FROM 2000. Avec la voix de Carl Banas. — En Californie, des pingouins se rafraichissent en sautant dans un bassin d'eau; des employés de zoo sauvent la vie d'une jeune antilope; près des côtes de Colombie britannique, des plongeurs cherchent des loups de mer. REPRISÉ.
TVFQ — SOIREE CULTURELLE. "Avec le tzar de la nuit". avec Pierre Santini, Maurice Chevot, André Valtier et François Maistre. — En Russie, les socialistes révolutionnaires multi- plient, vers 1905, les attentats à la bombe. Valentin et ses rebelles doivent affronter la police du tzar. "Grands-mères. Madeline ou la troisième jeunesse". — A 68 ans, Madeline décide de se remarier. (3 h.). REPRISÉ.
CKRS — COSMOS 1999. "Le maillon". avec Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. — Aigle noir tombe dans un cratère à 160 km de la base lunaire Alpha, sur une planète que l'on croit être Zéro. (60 min.). REPRISÉ.
CBJET — REACH FOR THE TOP. Anim.: Bob Cadman et Stan Gibbons. — Hebrew Acade- my vs Lachine. REPRISÉ.
CFCF — SATURDAY AT THE MOVIES. "Salvage" (4) — E.-U. 1979. Science-fiction de L. Phillips avec Andy Griffith, Joel Higgins et Trish Stewart. — Un homme qui récupère des rebuts construit une fusée de fortune pour aller chercher le matériel laissé sur la lune. — Film pilote pour une série de télévi- sion. Thème extravagant traité avec bonne humeur. Mise en scène inventive. Interpré- tation dégagée. (2 h.).
CJBR — HISTOIRE D'AUDOUARD'HOUI. (60 min.).
R.-Q. — NOSTALGIE DES ENFANTS. "Jean- Baptiste Pupilla".
13h30
CBJET — CONSUMERSCOPE. Anim.: Kathy Keefler. Rep. Stéphanie Brunelle. — Comment réduire le coût de la facture d'épi- cerie. REPRISÉ.
R.-Q. — EYE MEMOIRE. "Le chant des sirènes".
14h00
CJPM — JANNETTE VEUT SAVOIR. Anim.: Jan- nette Bertrand. — La cellule familiale existe-t-elle encore? (60 min.). REPRISÉ.
CKRS — CJBR — BECLIC. "Espaces". — A l'aide de mimes, de graphismes et de brio- lage, on décrit le monde qui nous entoure en s'attachant plus particulièrement aux élé- ments naturels tels l'eau, le feu et l'air.
CBJET — RACQUETBALL. Du Court Sports Club de Winnipeg. — Compétitions en simple de racquetball pour la "Leach Cup". Participants: Craig McCoy vs Ross Harvey et Steve Strandemo vs Sherman Greenfield. Comm.: Scott Oake, Don Wilman et Charlie Brumfield.
14h30
CKRS — CINE-FAMILLE.
CBJET — YOU CAN DO IT. Anim.: Jon Eakes, Pat Vickers et Don McGowan. — Comment empêcher les tuyaux d'eau de faire du bruit; quelques conseils sur l'entretien de l'auto- mobile; discussion sur les assurances et les garanties de toutes sortes. Inv.: Al McKay.
CJBR — CINE-FAMILLE. "Barbara, la belle avec une longue natte" (4) — Russ. 1970. Conte d'A. Rouu avec M. Pougoukine, T. Klouieva

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec(11) CFCF-TV (5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

9h45
CKRS — CJBR — LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER.
10h00
CKRS — CJBR — LE JOUR DU SEIGNEUR.
CBJET — STAR TREK.
CFCF — THE HELLENIC PROGRAM.
WEZF — CELEBRATING CHRIST.
10h30
CJPM — 2.000 ANS APRES JESUS-CHRIST.
CFCF — TELEMONICA.
11h00
CJPM — PATROUILLE DU COSMOS. (60 min.).
CKRS — CJBR — LA SEMAINE A L'ASSEMBLEE NATIONALE. (60 min.).
CBJET — SCIENCE INTERNATIONAL.
WEZF — BUDLEY DORING.
11h30
CBJET — MAN ALIVE.
WEZF — ANIMALS, ANIMALS, ANIMALS.
12h00
CJPM — LE BRUNCH. Anim.: Serge La- prade. "Les millefeuille". avec Reine Malo ou Georges-Hébert Germain. "La scène". avec Monique Vigneault. "Son et images". avec René Homier-Roy. "Table tournante". avec Yves Taschereau. "Les créateurs". "Café- modes". "Moment tendre". avec Serge Laprade.
CKRS — CJBR — LA SEMAINE VERTE. "Ossi- er". — Les pécheries de la Nouvelle- Ecosse. Comm.: Jean-Guy Roy. "Chronique horticole". "Commentaires sur l'actualité agricole". — L'agriculture de l'Ouest dans les années 80. "Court sujet". (60 min.).
CBJET — MEETING PLACE. Prés.: Bruce Al- ton. — Service dominical célébré en St. David's Presbyterian Church de Saint-Jean, Terre-Neuve. Célébrant: le révérend J.-S. Ar- mour. (60 min.).
TVFQ — AUTO-MOTO.
WEZF — ISSUES AND ANSWERS. EN DIRECT.
12h30
TVFQ — LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS.
WEZF — COLLEGE FOOTBALL '80. Anim.: Bill Flemming. — Faits saillants des matches de football collégial.
13h00
CKRS — CJBR — FOOTBALL. Ligue natio- nale. Conférence américaine. Du Municipal Stadium, Cleveland, les Jets de New York vs les Browns. Comm.: Raymond Lebrun. Anal.: Jean Séguin. (3 h. apr.). EN DI- RECT.
CBJET — FOOTBALL. Ligue nationale. Du rich Stadium d'Orchard Park, New York, les Rams de Los Angeles vs les Bills de Buffalo. (3 h. apr.). EN DIRECT.
CFCF — FOOTBALL. Ligue nationale. Du R.F. Kennedy Memorial Stadium de Wash- ington, les Chargers de San Diego vs les Redskins.
R.-Q. — PLANETE (italienne). "Les jeunes".
WEZF — DIRECTIONS.
13h30
R.-Q. — MEDITERRANEE. "Un seul Dieu".
WEZF — FORUM 22.
14h00
CJPM — UN MONDE A SAVOIR. Anim.: Gérard Lareaut. — Baisser les phares; comme une lettre à la poste; une ancre plus efficace; sauvegarder les forêts tropicales; la sismo- logie et la Bible; la récolte de l'eau; ramer à travers. (60 min.).
TVFQ — APOSTROPHES. (75 min.).
WEZF — ALL IN THE FAMILY. "Archie's Weighty Barry". avec Carol O'Connor, Jean Stapleton, Rob Reiner, Sally Struthers, Burt Mustin et Bob Hastings. — Le médecin conseille à Archie de perdre du poids mais celui-ci soutient qu'il n'a pas le temps de suivre une diète. REPRISÉ.
14h30
R.-Q. — CINE-REALITE. "Fuir" suivi de "Age de chaise". — "Fuir", réalisé en 1979 par Hé- lène Girard, ce film jette un regard nouveau sur le phénomène du suicide. Celui-ci est-il un indice de maladie mentale ou plutôt un moyen désespéré de communiquer? Pour terminer Jean-Thomas Bédard nous propose "Age de chaise", un délicieux petit film d'ani- mation. EN REPRISÉ DIMANCHE. 14h30.
WEZF — MOVIE. "The Yearling". E.-U. 1946. Drame de C. Brown avec Claude Jar- man Jr., Gregory Peck et Jane Wyman. — L'attachement d'un enfant pour un faon qu'il a élevé est mis à rude épreuve lorsque l'animal devient nuisible. — Simple, char- mant et bien construit. Beaux extérieurs. Ex- cellents interprètes. — E. (2 h. 30).
CJPM — D'UNE POLITIQUE A L'AUTRE. Anim.: Me Simon Noel.
15h15
TVFQ — SALUT L'ACCORDEON.
15h30
CJPM — MA SORCIERE BIEN-AIMEE. Avec Eli- zabeth Montgomery, Dick Sargent et Agnes Moorehead.
TVFQ — FENETRE SUR...
16h00
CJPM — INFORMATION-VOTAGES. "L'Afrique de l'Ouest". Anim.: Robert Viau. Inv.: Férid Moudi et Albert Ricard.
CKRS — CHASSEURS, SACHEZ CHASSER.
CBJET — COUNTRY CANADA. "Agribition '80". Anim.: Sandy Cushon. — De Regina, repor- tage sur la 10ème reprise annuelle de la "Canadian Western Agribition" et discus- sion sur ce que pense l'Ouest du Canada de la Constitution.
CFCF — THE SELFISH GIANT. SPECIAL. Des- sins animés d'après l'oeuvre de O. Wilde. Narr.: Paul Hecht. — Un géant égoïste chasse les enfants qui viennent jouer dans son jardin et leur interdit d'y remettre les pieds. Peu à peu, il se laissera toucher par la chaleur des petits. REPRISÉ.
CJBR — DEMAIN. "La patrouille d'hiver". avec John Harvey, Joan Dumas et Hans Algotson. — Au début du siècle, la Gendarmerie royale du Canada a formé la "Patrouille d'hiver" chargée de faire la liaison entre le fort McPherson et Dawson City. En décembre 1919, le lieutenant Fitzgerald, qui dirigeait l'une des meilleures équipes, tenta d'établir un record de vitesse et d'efficacité. (60 min.). REPRISÉ.
R.-Q. — REVER EN COULEURS. "Gauguin".
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.
16h15
CKRS — LE POINT. Anim.: Jean-Paul Trem- blay, Daniel Giguère ou Robert Plourde.
CJPM — SPORT MAG. Anim.: Jacques Mo- reau et Michel Champagne. — Retrospective des événements sportifs de la semaine.
16h30
CKRS — SI CA VOUS CHANTE. Anim.: Chris- tine Chabot.
CBJET — HYMN SING. Anim.: Judy Pringle et Cynthia Laird.
CFCF — QUESTION PERIOD.
17h00
CKRS — CJBR — SECOND REGARD. Int.: Gilles-Claude Thériault. — Les divorcés re- marqués ont-ils une place dans l'Eglise? Un couple témoin de difficultés vécues. Inv.: Mgr le Bourgeois, évêque d'Autun en France et le Père Lucien Ray, canoniste res- ponsable de la pastorale des divorcés rema- riés dans ce diocèse. (60 min.).
CBJET — NEWS.
CFCF — THE PALACE. Anim.: Jack Jones. Inv.: Phyllis Diller, Jackie Vernon, Allan Jones, Robert Goulet, Peter Neo et "The White Bird". (60 min.).
TVFQ — FEMININ-PRESENT. (2 h. 30).
WEZF — HOGAN'S HEROES. "Kink's Commu- dos". avec Bob Crane et Werner Klemperer. — Hogan et ses hommes aident une es- pionne russe à empêcher les Allemands de découvrir une station de transmission se- crète.
17h20
CBJET — THIS WEEK IN PARLIAMENT.
17h30
CJPM — ARTS ET SPECTACLES. Anim.: Lyson Hovington.
WEZF — SHA NA NA. Inv.: Rita Moreno.
17h45
CJPM — GENS D'ICI. Anim.: Pierre Girard et Lyson Hovington.
18h00
CJPM — AU ROYAUME DES ANIMAUX. "Les var- vats de l'Ambossell". Narr.: Roland Chenail et Roger Baulu.
CKRS — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY.
CBJET — DISNEY'S WONDERFUL WORLD. "Old Yeller". Première de deux parties. — E.-U. 1957. Western de R. Stevenson avec Dorot- hy McGuire, Tommy Kirk et Fess Parker. — Au Texas, un jeune garçon se prend d'amitié pour un chien errant qui par la suite sauvera la vie à ses nouveaux maîtres. — Récit simple et intéressant. Éléments psycholo- giques justes. Manque de rigueur compen- sé par le sens de la nature. — E.
CFCF — PULSE. Avec Brian Britt.
CJBR — HEBDO-DIMANCHE. Anim.: Michel Benoit.
WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT. Avec Sam Donaldson.
18h30
CJPM — AU PAYS DE CHANTERELLE. Anim.: Pierrette Boucher.
CFCF — AS IT IS. "Portrait of an Ancestral". Coanim.: Bill Haugland et Marilyn Weston. — Reportage sur l'écouteuse des incendies criminelles de la CUM.
R.-Q. — PLANETE (germanique). "Deux vi- sions picturales".
WEZF — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM. "Sharks of Polynesia". Narr.: Marlin Perkins et Stan Brock.
19h00
CJPM — SPECIAL NOEL BLANC. Inv.: René et Nathalie Simard, Michèle Richard, Paolo Noel, Chantaline, Gilles Girard et les "Super Classes". (60 min.).
CKRS — CJBR — CHEZ DENISE. "Le coup du saumon". Texte de D. Filiatruil avec Denise Filiatruil, Benoît Marleau, André Montmo- rency, Normand Brathwaite et André Mar- coix. — Un chat s'est introduit dans la cuisine du restaurant et est recueilli par Patrice. Laisse sans surveillance pendant un mo- ment, l'animal en profite pour goûter le sau- mon destiné à deux clients particuliers.
CBJET — THE BEACHCOMBERS. "Boatnappers". avec Bruno Gerussi, Robert Clothier, Rae Brown, Juliet Randall et Jehane Benoit. — Nick et Jesse ont recours à un pilote de brousse pour retrouver le Persophone et le bateau de Relic qu'un escroc a dérobés.
CFCF — McDOWAN'S MONTREAL. Anim.: Don McGowan. (60 min.).
R.-Q. — MOI. "Du grand nouveau".
WEZF — THOSE AMAZING ANIMALS. Anim.: Priscilla Presley, Burgess Meredith et Jim Stafford. (60 min.).
19h30
CKRS — CJBR — LES BEAUX DIMANCHES. Special. "25ième anniversaire de CKRS-Jonquière: Avec vous depuis 25 ans". Dir. mus.: Richard Grégoire. — Gala-variétés en compagnie de Donald Lautrec, Louise Portal, Pauline La- pointe, Pascal Normand, Ariane Voyer, Jo- seph-Marie Tremblay et la troupe de danse La Saguenéenne. (60 min. apr.).
CBJET — THE MUPPET SHOW. Inv.: Carol Burnett. REPRISÉ.
R.-Q. — National Geographic. "Les tables vi- vants du Namib".
TVFQ — AUTO-MOTO.
20h00
CJPM — LE FILM DU MOIS. SPECIAL. "Robert et Robert" (4) — Fr. 1978. Comédie de C. Le- louch avec Charles Denner, Jacques Villeret et Jean-Claude Brialy. — Un timide sympat- hise avec un chauffeur de taxi solitaire in- scrit comme lui à une agence de rencontres. — Construction plutôt lâche. Mise en scène souple. Ensemble sympathique. Interprètes de talent. (2 h. 30).
CBJET — SUPERSPECIAL. "Wayne and Shustar Comedy Hour. Spectacle de variétés au cours

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE
J'ai décidé! Je m'abonne
Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.
télésoq 545-1112

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE
J'ai décidé! Je m'abonne
Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.
télésoq 545-1112

arts et spectacles

"La peau"

Un film physique tourné par Liliana Cavani

par François Casteran

NAPLES (AFP) — Dans les rues des quartiers populaires de Naples, dans un décor qui n'a pratiquement pas changé depuis la Malaparte. Dans le rôle du narrateur, officier de liaison de la nouvelle armée italienne qui suit les Américains aussitôt après l'armistice: Marcello Mastroianni. Un Mastroianni en uniforme kaki et cheveux plaqués qui aura pour partenaire Burt Lancaster, Claudia Cardinale et deux jeunes acteurs américains Alexandra King et Ken Marshall.

"C'est le film le plus difficile que j'ai jamais réalisé en raison de l'importance de la distribution et du nombre des figurants, mais surtout parce que dans ce film d'action, le dialogue est essentiel", déclare Liliana Cavani qui connut son plus grand succès cinématographique avec "Portier de nuit".

"Il ne s'agit pas d'une simple transposition du roman de Malaparte. J'ai préféré raconter ce que le livre m'a inspiré. Je n'ai jamais cherché, par exemple, à faire ressembler Mastroianni à Malaparte. Mastroianni est libre de s'inspirer de lui-même, d'y mettre du sien", ajoute-t-elle.

Un film "hyperréaliste"

Liliana Cavani a eu le coup de foudre pour le roman de Malaparte il y a cinq ans. "En le lisant, je voyais sa réalisation cinématographique.

Le récit m'a intéressé jusqu'à l'arrivée des Américains à Rome. Ensuite, en le réalisant, j'ai décidé de ne pas m'inspirer du néo-réalisme qui est un cinéma fait dans la "foulée" de l'événement. Avec Dante Ferretti qui a réalisé les décors, nous préférons parler d'"hyperréalisme"

parce que nous reconstruisons la réalité à travers les objets."

"Ce qui m'a plu le plus dans le roman, poursuit Liliana Cavani, c'est le détachement de Malaparte. Il n'a pas de vision manichéenne ni opportuniste de la réalité. J'aime aussi son cynisme, parce que le cynisme est la capacité de regarder les choses sans opportunisme et sans prendre parti."

Liliana Cavani et Robert Katz, le scénariste, ont transformé le roman, qui est un long monologue, un récit subjectif, en un récit objectif où Malaparte est le personnage le plus intrigant.

Dans l'oeuvre de Liliana Cavani, "La peau" peut être rappro-

ché de "Portier de nuit". "Dans "Portier de nuit", dit-elle, les personnages ne sont pas importants historiquement. Il s'agit d'un récit objectif comme ce que j'ai l'intention de faire avec "La peau".

Comme dans "Portier de nuit", je me laisse raconter la réalité dans ses moments de tendresse, de cruauté, sans jamais la fuir. La vérité est aussi faite de moments de solitude et de confusion."

Le thème du film, c'est la peau. Une peau qui peut être très belle mais qui aussi peut être détruite. C'est aussi la chair, celle des femmes de Naples, celle des soldats et des autres protagonistes qui subissent des choses af-



— Mastroianni dans le rôle de l'officier de liaison italien.

(Photo de l'AFP)



— Alexandra King, Jann Bablee et Marcello Mastroianni dans une scène de "La peau" d'après l'oeuvre de Curzio Malaparte.

(Photo de l'AFP)

freuses. "Le film est très "physique", c'est-à-dire qu'il devrait donner la sensation que souvent nous sommes trop verbeux."

"Nous faisons des discours au lieu de faire un geste", ajoute Liliana Cavani.

Mastroianni: "J'ai l'habitude de ce genre de rôles"

Dans le rôle de cet officier de liaison que fut Malaparte à l'arrivée des Américains en Italie, en quelque sorte l'oeil qui observe, Mastroianni est à l'aise: "J'ai l'expérience de ce genre de rôles. Fellini m'a souvent utilisé comme une caméra qui en-

registre la réalité qui l'entoure."

"Liliana Cavani n'a pas cherché à faire de moi le Malaparte irritant, contradictoire, don Juan, aimant le double jeu, comme le veut une légende bien ancrée chez ses lecteurs." Ni même essayé de redécouvrir le véritable Malaparte. Ce n'est pas un film sur Malaparte mais sur Naples et les Américains."

Mastroianni poursuit: "La réalité racontée par le livre est si forte et si présente qu'avec tout son arrivisme, son astuce et son marxisisme, Malaparte ne pouvait que se mettre intelligemment en second plan, en se faisant narrateur." "Comme il s'agit d'une grande fresque, j'espère que dans ce film les images

parleront par elles-mêmes."

Mastroianni estime que Liliana Cavani a choisi les passages significatifs tout en restant fidèle au livre. "Lorsque Malaparte exprime sa "découverte" des Américains avec un flot de paroles, Cavani le réduit à une phrase dans les dialogues: "Ils croient que le Christ est toujours du côté du plus fort."

"Le film va essayer de recréer une époque et je crois qu'il a toutes les chances de plaire", dit en conclusion Mastroianni qui rappelle qu'il s'amuse toujours beaucoup à créer chaque fois de nouveaux personnages. "Je suis un amateur au sens propre du terme."

Jack Nicholson a été poussé dans "Shining"

"Stanley Kubrick travaille sous haute tension. Avec lui, impossible de se disperser. Pas une minute de perdu. Il veut tout faire lui-même, la lumière, l'image. Pour un peu, il tiendrait tous les rôles..."

Pour Jack Nicholson, le tournage de "Shining", le nouveau film de Stanley Kubrick, a été une expérience sans précédent dans sa carrière. Au point que lui, la superstar, l'un des comédiens les mieux payés des Etats-Unis, (avec son ami Marlon Brando), célèbre aussi pour ses sautes d'humeur sur les plateaux de cinéma, il a accepté de se plier aux moindres desirs de Kubrick.

Roulant les yeux, grimaçant, le rire sardonique, hanté par les forces du mal, Nicholson tient dans "Shining" un rôle tout à fait inhabituel pour lui: celui d'un homme atteint de folie meurtrière.

La collaboration entre Nicholson et Kubrick avait commencé d'une manière singulière. "Je me trouvais dans mon ranch du Colorado, explique l'acteur, quand je décidai de téléphoner à Kubrick pour savoir où il en était, quels étaient ses projets. Il me répondit: "C'est extraordinaire, c'est de la télépathie, j'allais justement vous appeler pour vous proposer de tenir le rôle principal d'une histoire que la Warner me propose d'adapter à l'écran. Il s'agissait de l'adaptation du livre "Shining". Pendant le tournage qui devait durer neuf mois, le plus long de ma carrière, raconte Nicholson, je trouvais à certains moments que Kubrick m'obligeait à exagérer la violence de mon personnage." "N'oubliez pas qu'il s'agit d'un fou décidé à tuer sa femme et son fils", me répon-

dit invariablement Stanley. Et l'accueil triomphal que devait recevoir son film, prouve qu'il avait raison."

Tout en commençant à tourner "Shining", Nicholson achevait le montage de son propre film "Goin' South", un western dont il tenait le rôle principal. "Un échec total, sans doute parce que sa vedette avait trop tendance à cabotiner devant un metteur en scène admiratif", explique Nicholson avec un humour dont il ne se départit jamais.

Car l'humour, c'est pour ce grand acteur une manière de ne pas prendre au sérieux un succès qui fait de lui — à 43 ans — l'égal d'un Brando ou d'un Newman.

Depuis sa brève et sensationnelle apparition à l'écran dans "Easy Rider", en 1969, où, dans le rôle d'un avocat alcoolique, il faisait d'une séquence de vingt minutes le plus grand du film, depuis "Five Easy Pieces" (1970), où il incarnait un personnage à la dérive, symbole d'une certaine Amérique des années 60, il est devenu irremplaçable.

Quel autre acteur aurait pu, mieux que lui, jouer le séducteur impénitent de "Carnal Knowledge", de Mike Nichols, le marin révolté de "The Last Detail", de Hal Ashby, (un film qui lui valut le prix d'interprétation du festival de Cannes en 1974)? Ou encore le "privé" habité par la haine des riches de "Chinatown", de Roman Polanski, l'homme traqué à la recherche de son identité de "Profession reporter", de Michelangelo Antonioni, l'anarchiste pensionnaire d'un asile psychiatrique de "Vol au-dessus d'un nid de coucou", rôle récompensé par un Oscar?



— Nicholson après le tournage de "Shining"

(Photo de l'AFP)

LES CINÉMAS FRANCE FILM

14 ANS

L'ENFANT DU DIABLE
(THE CHANGELING) GEORGE C. SCOTT
ELLIOTT GOULD TRISH VAN DIJVERE

2^e FILM **centre**

place du royaume 3
185 M. TALBOT - CHOCOLATIERS - 543 4780

L'EXTRAORDINAIRE BEST-SELLER
EST MAINTENANT UN GRAND FILM!

M

UN SUCCÈS TRIOMPHAL!

MONSIEUR DE 16 ANS \$1.50

adapté du roman de
McCULLOUGH
écrit et réalisé par MICHEL PATÉ

place du royaume 2
185 M. TALBOT - CHOCOLATIERS - 543 4780

CHIENS GAUDES

COUP GUEULE

capitol

17 M. RABOT - CHOCOLATIERS - 543 870

Un film drôle à vous faire sauter les épaules...

LANCER... FRAPPÉ...

SLAP SHOT PAUL NEWMAN

LE TEMPS D'UNE ROMANCE

2^e FILM **saguénay**
185 M. TALBOT - CHOCOLATIERS - 543 4780

6 RAVISSANTES BEAUTÉS DE "PENTHOUSE" DANS LE FILM DE VOS RÊVES...

18 ANS Adultes

Suzie

Anna

Lindy

Heather

Maria

Felicity

jeux dévorants

un film de TUDOR GATES

Deux Suédoises à PARIS

2^e FILM **élycée cartier**
185 M. TALBOT - CHOCOLATIERS - 543 4780

ENCORE PLUS D'ENIGMES ET D'ACTION...
LEUR UNIQUE PASSION: LA RICHESSE.
TOUS LES MOYENS SONT EFFICACES.
A TRAVERS LEUR POURSUITE ECHEVELEE ILS NE RESPECTERONT AUCUNE REGLE.

ROGER MOORE
TELLY SAVALAS
DAVID NIVEN
CLAUDIA CARDINALE

BONS BAISERS D'ATHENES

ESCAPE TO ATHENA

L'ARME AU POING

2^e FILM **royaume 1 bellevue**
185 M. TALBOT - CHOCOLATIERS - 543 4780

Ginette Bureau MONA



«vis-à-vis»

résumé

A l'école, Mona rafle le championnat de course à pied. Elle est terriblement en vie: maman, je sais lire, compter, j'ai des amis. Ginette aussi apprend à profiter de chaque moment.

(30) Allez jouer!

Désormais, je ne me demandais plus quand viendra pour moi le moment d'être heureuse. Plus tard, quand les enfants seront grands? Quand je serai riche? Quand j'aurai davantage de liberté? Non, c'est aujourd'hui qui compte et il n'y a pas de temps à perdre! C'est aujourd'hui que je veux être contente d'avoir vécu, ni hier, ni demain. Aujourd'hui! Le temps passé ne revient jamais. Et je ne vivrai pas en attendant le retour du mari et des enfants en m'assommant à coup de nicotine et de café pour, ensuite, m'endormir avec une Valium.

Je secoue vigoureusement le tapis et le replace d'un coup de talon.

Je songe en souriant à ma grand-mère qui savait repousser son seau d'eau en plein milieu de son parquet à moitié lavé, se relever, retoucher ses jupes et danser une petite gigue quand la musique qui sortait de la vieille radio lui en donnait le goût. Grand-maman, tu avais douze enfants et tu dansais; moi, j'en ai deux et j'ai envie de bondir. De tracer un chemin nouveau pour Mona, la future femme.

De pareilles idées ne pouvaient pas ne pas causer de problèmes, mais ça en a valu le coup. Le soir, fatigués, tous les membres de la famille se retrouvent au bercail et se racontent leur journée. Il faut apprendre à partager les tâches domestiques et je me retrouve souvent avec la plus grosse part. J'ai de la difficulté à m'imposer. Mona proteste:

— Je suis fatiguée, moi.

A six ans, elle connaît déjà mon point faible mieux que moi. Cette satanée crainte qui remonte sans cesse à la surface: la rechute prévue par les médecins, par les statistiques. Comme je n'arrive pas à lui faire faire de petits travaux, je ne peux rien demander à son frère, histoire de ne pas avoir à expliquer les doutes que je repousse ou question de justice. De toute façon, fatiguée, troublée par quelques secondes de faiblesse, je finis toujours par déclarer:

— Ca va, laissez faire, je me débrouillerai. Allez jouer!

L'hiver est déjà de retour. Les mois passent sans qu'on ait le temps de les voir. On les ponctue d'une visite à l'hôpital, ce qui nous vaut une journée de congé. Pourquoi pas, après tout? Mona est habillée en rouge, le chapeau, les pantalons. Le petit manteau de lapin blanc offert par la grand-maman américaine contraste admirablement avec la chevelure noire de ce petit bout de femme qui court embrasser son pédiatre.

— Aujourd'hui, dit-il, j'ai une nouvelle à vous apprendre.

Il prend Mona sur ses genoux.

— Tu sais, les piqûres que tu reçois chaque mois, eh bien, c'est la dernière. Fini, tu n'en recevras plus maintenant. Tu es contente?

Mona lui saute au cou. Il m'exclame:

— A l'avenir, elle ne prendra qu'une pilule par jour. Je vous laisse juge du moment où il faudra procéder à une analyse sanguine.

Il me donne quelques indices sur une hémoglobine basse.

— Regardez les lignes de la main. Tendez les doigts. Les lignes doivent être rougeâtres, comme maintenant.

Il me tape gentiment sur l'épaule en me répétant de ne pas hésiter à lui téléphoner à la moindre inquiétude. Et c'est en croisant les doigts en signe de chance qu'il nous regarde partir.

— Merci, merci, docteur, lui dis-je joyeusement.

Je me retiens pour ne pas sauter de joie, en pensant à cette victoire incroyable. Mona et moi courons presque le long de cet interminable corridor qui nous a si souvent vues passer la tête basse et le cœur triste.

— Mona, t'es belle, mon amour.

Et j'ajoute aussitôt:

— Ne va pas le croire, tu deviendrais moins belle.

Mona redresse son chapeau en riant.

— T'es drôle, toi, mamie, tu me dis que je suis belle et de ne pas te croire!

— Bien oui...

Et je garde le silence sur mes critères à propos de la beauté.

Toute la famille se réjouit autour de la table en apprenant la bonne nouvelle. Nous nous sentons tous débordants de vitalité et avons le goût de sauter. André organise alors une partie de football dans le couloir qui longe la salle à manger et le salon. Ça donne un terrain de vingt-quatre pieds de longueur. Mona recevra les passes. Les équipes se forment et, en bonne ménagère, je me lamente:

— Ca n'a pas de bon sens, vous allez rayer le parquet...

Un regard d'André me fait comprendre que les enfants garderont davantage le souvenir d'une partie de football avec leurs parents que celui de quelques égratignures sur un parquet. Et le jeu commence. Mona attrape la passe qui lui est destinée pendant que je tente de l'intercepter en bloquant André. Par la suite, nous jouerons souvent comme ça, au soccer ou au football, jusqu'au jour où une grande vitre volera finalement en éclats.

Le sous-sol est transformé en terrain de hockey et Mona en gardien de but. Elle fait un drôle de gardien avec ses deux tresses qui dépassent de son masque. Elle porte les jambières de son frère et sait tendre la jambe à la vitesse de l'éclair.

— Quel arrêt, Mona!

Mona, qui excelle dans les sports, sait également être gra-

cieuse. Elle s'inscrit à un cours de patinage artistique et décroche six "badges" dès la première saison.

— Mamie, pourquoi dois-je prendre des pilules, chaque soir? Je ne suis pas malade, moi.

— C'est pour te garder en bonne santé.

— Ah! Bonne nuit.

— N'oublie pas ta prière, ma grande.

En rangeant machinalement la boîte de pilules, je regrette ce geste quotidien. Cela fait maintenant deux ans qu'on a arrêté les injections et qu'elle avale des comprimés. Tous les jours à la même heure, je les lui apporte avec un verre de lait. Elles nous rappellent constamment que la maladie est là qui nous guette. De plus, elles nous ont valu quelques bonnes frayeurs, parce qu'elles agissent sur la formule blanche du sang en la maintenant à un niveau assez bas qui, parfois, l'est même trop. A l'hôpital, on me disait:

— Ne vous alarmez pas! (Ca y est, je m'inquiète.) Peut-être est-ce juste une question de dose excessive.

Suivent quelques jours sans pilules, pendant lesquels nous observons Mona davantage pour déceler le moindre signe de rechute... pendant lesquels je me répète mille fois qu'elle va très bien, mais le petit papier magique qui me le confirmera n'arrive jamais assez vite. Je me retiens pour ne pas l'arracher des mains de la secrétaire qui, bien sûr, doit le remettre d'abord à son patron. Je l'accompagne en lui marchant sur les talons dans l'espoir d'apercevoir quelques chiffres. Le pédiatre me rassure:

— C'est normal. Voyez, la formule blanche est remontée à quatre mille. C'est très bien!

Et je laisse échapper un OUF! de soulagement. Je me demande comment me blinder contre toutes ces émotions.

— Je ne peux pas continuer à vivre, suspendue à un fil comme cela.

— On vit tous suspendus à un fil, réplique André avec un air de bouddha.

— Oui, mais avec le mien, j'ai l'impression de me balancer au-dessus du Niagara.

Je tâche tout de même de m'habituer aux variations de la formule sanguine de Mona. Ce n'est pas grave, cela s'est déjà produit lorsqu'on augmente les doses. Et quand la formule blanche monte en flèche, il s'agit d'une réaction à une infection.

— Merci, docteur, de vos explications.

Mona grandit très vite dans cette maison où tout le monde poursuit sa propre évolution, accompagnée, parfois, de brefs reculs. Quelquefois, le prix à payer pour cela me paraît si élevé que l'idée de démissionner me traverse l'esprit. Ne plus bouger. Ne plus participer aux activités à l'école des enfants, ne plus travailler, ne plus étudier et faire un de ces bons ménages pour, ensuite, m'immobiliser dans un coin de la maison comme un meuble de prix. Je ne me fâcherai plus jamais. Je me contenterai de regarder mon mari progressant en tendant la jambe pour le faire trébucher et le retenir près de moi le plus longtemps possible. Il me serait très facile de le prendre au lasso avec la corde de la culpabilité. Mais je ne voudrais pas d'un homme pris au piège. Pouah! Cette seule idée me fait frissonner d'horreur. Non, je continuerai d'étudier pendant que lui cherchera sa vérité. Une vérité d'homme. Qu'en est-il pour la femme? La place de la femme dans la société provoque des grincements de dents. Chacun défend son point de vue et veut le faire respecter par l'autre.

— C'est à ton tour de garder les enfants. J'en ai passé des soirées à la maison, moi, quand tu préparais ton bac.

C'est bien beau les grandes théories sur la liberté (lorsqu'il s'agit des autres couples, jamais du nôtre), mais quand on passe aux actes, c'est moins drôle. Hein, André! On est obligé de renoncer à une partie de cartes avec les copains pour s'occuper des petits.

En montant coucher les enfants, je pense à toutes les choses que je dois leur enseigner: Comment faire son lit — Comment tolérer un voisin détestable — Comment se laver là, derrière les oreilles. Je n'y arrive-rais jamais seule! André devra faire sa part. Toi, Francis, il faut que je t'apprenne à te sentir vainqueur même lorsque tu perds. Ma petite Mona, je te montrerai comment te dépêcher tranquillement. Tu vas trop vite.

A SUIVRE

prochain
épisode
Trois ans

rendez-vous

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: Chicoutimi: 543-0594 ou 543-7787; Jonquière: 542-8612 ou 547-0445.

Serena — Information sur tous les moyens de régulation des naissances, enseignement de méthode symptomato-thermique, etc. Inf.: Alma: 668-8427; Chibougamau: 748-4825; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1884; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Assemblées des Filles d'Isabelle — Notre-Dame-de-La-Baie — Mardi soir, à 20h00; Saint-Jean-Baptiste — Lundi, débutant par une messe à 18h00, suivie d'un souper et mini-assemblée. Amicale de Noël et échange de cadeaux.

Assemblées des AFEAS — Saint-Dominique de Jonquière — Mercredi soir, à 20h00, salle des métiers; Christ-Roi — Réunion mercredi soir, à 19h30, au centre communautaire; Saint-Edouard de Port-Alfred — Mercredi soir, à 20h00. Échange de cadeaux; Saint-Georges — Mercredi soir, à 19h30, sous-sol de l'église, suivie de l'Amicale de Noël, les membres pourront être accompagnés; Sainte-Thérèse d'Arvida — Mercredi soir, à 19h30, sous-sol de l'église. Invitation spéciale aux conjoints; Saint-Marc — Souper mardi soir, à 18h00, sous-sol de l'église Saint-Marc, suivi d'une amicale; Sacré-Coeur — Mercredi soir, à 19h30; Saint-Jean-Eudes d'Arvida — Mercredi soir, à 19h30. Soirée des Fêtes, invitation toute spéciale aux maris des membres; Sainte-Claire — Lundi soir, à 19h30; Saint-Luc — Lundi soir, à 20h00; Notre-Dame de La Baie — Lundi soir, à 20h00.

Assemblées des Fermières — Sainte-Cécile de Kénogami — Mardi soir, à 19h45; Saint-Rosaire de Jonquière — Mercredi soir, à 19h30; Saint-Alexis de Grande-Baie — Assemblée mercredi soir, à 20h00.

Alma

Amnistie internationale — Séance d'informations jeudi soir, à 19h30, local 100 (2ième étage) Cegep d'Alma. Inf.: 668-2883.

Sécurité de la vieillesse et allocations familiales — Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-Être social sera à votre disposition pour vous informer à propos des prestations, de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, allocations au conjoint, allocations familiales, mercredi, au Service d'information et de référence du Lac, 453 ouest, rue Sacré-Coeur, 2ième étage, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Tél.: 662-6034.

Chicoutimi

Club d'échecs — Activités régulières le dimanche, de 13h00 à 16h30 et le lundi, de 19h30 à 23h00, local 4-2 du Centre socio-culturel.

Handicapés, parents d'handicapés — Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, n'hésitez pas, téléphonez-nous à: 545-1575 et demandez le Centre d'information et de référence pour les handicapés. Nous pouvons vous informer en particulier sur le supplément de \$60 à l'allocation familiale provinciale, sur les plans de service de l'Office des handicapés du Québec et sur le programme de transport en commun adapté pour les personnes handicapées qui entrera en vigueur en janvier 1981.

Formation d'une association de diabète — Etes-vous intéressé à participer à l'implantation d'une association de diabète? Si oui, faire parvenir votre nom, adresse et numéro de téléphone au 222, St-Ephrem, Chicoutimi, secteur Nord ou téléphonez à: 543-0949 ou 545-3270. Att.: Martine Larouche.

Soirée bavaroise — Aux profits des Scouts et Guides Saint-Antoine de Chicoutimi, ce soir, à 21h00, sous-sol de l'église Saint-Antoine. Danse avec orchestre bavarois.

Carrefour Mission-Monde — Rencontre aujourd'hui, de 9h30 à 16h00, salle de l'église Saint-Antoine, 500, Côte-Reserve. Cette journée poursuivra la démarche de réflexion et d'échange pour les 18 ans et plus qui s'intéressent au Tiers-Monde ou songent même à partir un jour pour servir dans un de ces pays. Thème: "Partir, une expérience de déracinement et d'enracinement". Toute personne intéressée peut s'inscrire en communiquant à l'Office diocésain de pastorale missionnaire, tél.: 549-3469 ou 549-2523.

LAQANU — Rappelle à ses membres qu'il reste quelques bons billets pour le voyage socio-culturel en Haïti. Communiquez avec Rosaire Dufour à: 545-1869.

Club de photos Chicoutimi Inc. — La photographie des sports; critique de diapositives mercredi soir, à 19h30, au Centre socio-culturel, Chicoutimi. Thème de décembre: les lignes et l'action.

Association saguenéenne des amateurs d'antiquités — Assemblée demain, de 14h00 à 17h00, Châlet du Parc Rosaire-Gauthier. Vin d'amitié, échange de cadeaux.

Cours prénataux — Les cours offerts par le département de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi Inc. commenceront à 12 semaines de grossesse. Vous inscrire à l'avance si possible. Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 548-4671; La Baie: 544-6829. A noter: ces cours sont gratuits.

Retraite paroissiale — Débutant demain soir, à 19h30, à l'église Notre-Dame-de-Grâces. Les paroissiens et toute autre personne intéressée pourront y participer du 7 au 12 décembre, en après-midi, à 14h30 et en soirée, à 19h30. Animateurs: père Julien de Lafontaine, o.m.i. et Sr Paulette Gagné, m.i.c. Thème: "O Père, je suis ton enfant".

SOYONS
GENEREUX
DE LA
SOCIÉTÉ
DE
ST-VINCENT-
DE-PAUL
7
DECEMBRE
la quinzaine
DES MAISONS

Hôtes dynamiques — Exposition et marché aux puces aujourd'hui, de 19h00 à 23h00 et demain, de 13h00 à 22h00, au local 161, Bossé ouest, Chicoutimi.

Familles monoparentales — Assemblée lundi soir, à 20h00, CLSC Chicoutimi, secteur Nord. Une personne-ressource du ministère de la Justice sera présente. Sujet: la tension alimentaire.

Rencontre d'information — Vous voulez vivre la période des Fêtes selon vos goûts et possibilités, vous cherchez à oeuvrer ou échanger des idées de cadeaux, décoration et menus beaux, biens et moins chers. Rencontre d'informations et d'échanges sur ces sujets, mercredi soir, à 20h00, au CLSC, 222, St-Ephrem, secteur Nord. Tél.: 545-1575.

Post-Raja — Mercredi soir, à 20h30, au centre Le Lotus, 338, Saint-Gérard, secteur Nord. Tél.: 545-6190.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les Chevaliers de Colomb, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Académie de ballet du Saguenay — Inscription pour la prochaine session de cours. Entre dans la danse, en suivant des cours de ballet classique, danse moderne, éducation physique jazzée, etc. Tél.: Kénogami: 542-4257; Arvida: 548-8063; Jonquière: 547-8188 et Chicoutimi: 549-2835 ou 549-2919.

Heure de prières — Pour les vocations tous les mercredis, à l'église Saint-Isidore, Rivière-du-Moulin, de 14h00 à 15h00.

Jonquière

Parents d'enfants handicapés — Si vous êtes intéressés à un projet d'une garderie pour enfants handicapés de 0 à 5 ans, secteur JAK, téléphonez à: 542-4861.

Vente de pâtisserie-maison — Organisée par l'Ordre séculier franciscain (Tiers-Ordre), au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse d'Arvida, aujourd'hui, de 13h00 à 21h00 et dimanche, de 8h00 à 18h00.

Audio-visuelle — Présentation audiovisuelle sur Israël, Jordanie et Grèce jeudi soir, à 20h00. Informations sur le "Voyage aux pays bibliques" pour les enseignants, du 13 juillet au 9 août. Entrée gratuite. Confirmez votre présence à: 549-8874.

Auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier d'Arvida — Lundi soir, à 19h30. Dévoilement d'une plaque-souvenir sera remise.

Club Châtelaine — Souper mercredi soir, à 17h15, Hôtel Baillargeon.

Chorale Saint-Georges — Récital demain soir, à 20h30. Billets en vente à l'entrée et à prix populaire. Inf.: 542-4656.

Familles monoparentales — Assemblée jeudi soir, à 19h30, Centre bénévole de Mieux-Être, 366, Saint-Dominique, Jonquière. Thème: Information budgétaire.

Fédération des femmes du Québec — Invitation aux femmes et à la population en général à assister à une soirée d'information, lundi soir, à 19h30, polyvalente de Kénogami (salle des Commissaires), 20, boul. des Etudiants. Invitée: Mme Jocelyne Olivier du secrétaire d'Etat à la condition féminine. Sujet: Information et projet de loi 89 (modification du Code civil sur les droits de la famille, régimes matrimoniaux, divorces et reconnaissance des enfants).

La Baie

Soirée de partage évangélique — A tous les jeunes de La Baie qui désirent réfléchir sur leur vie de chrétien, nous vous invitons à vous joindre à nous par une soirée de partage évangélique. Si vous avez le goût de changer quelque chose à votre vie, communiquez avec Pauline, à: 544-8203.

Amis du foyer Saint-Joseph de La Baie — Assemblée lundi soir, à 20h00.

St-Félicien

Cours de périnatalité — Nouvelle session pour les femmes enceintes de Saint-Félicien, Saint-Prime et Saint-Méthode lundi soir, à 19h30, à Saint-Félicien. Pour informations et inscription, communiquez avec le CLSC des Prés-Bleus à: 679-5270. A noter, ces cours sont gratuits.

Saint-Coeur-de-Marie

Service de préparation au mariage — Tous ceux qui prévoient se marier au cours de l'année 1981 sont invités à s'inscrire lors d'une première rencontre dimanche, le 14 décembre, à 19h00, sacristie de l'église de Saint-Coeur-de-Marie. Accueil et information en vue des six autres rencontres préparatoires à leur mariage qui aura lieu à compter du 11 janvier 1981.

Retraite paroissiale — Samedi et dimanche aux messes dominicales pour se terminer mercredi. Animateur: père Denis Delisle de "Je m'arrête". Endroit: à l'église de Saint-Coeur-de-Marie.

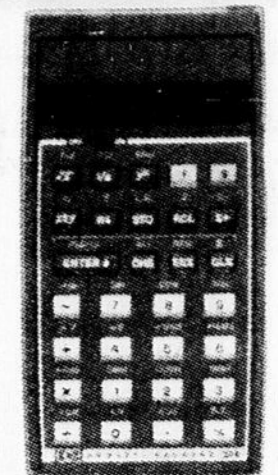
Un service pour tous

La chronique Rendez-vous publiée dans cette page est un service gratuit offert par votre journal régional à tous les organismes sans but lucratif qui désirent annoncer leurs activités.

Vous pouvez faire parvenir vos rendez-vous, soit par courrier en écrivant au Service de la rédaction, Le Quotidien, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, ou en communiquant par téléphone au bureau du journal, entre 9 heures et 17 heures.

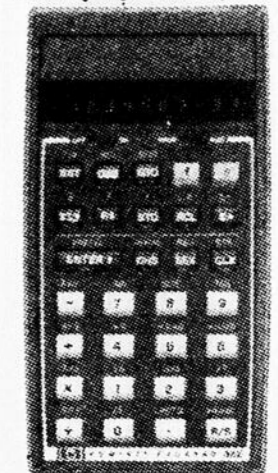
Pour les abonnés du secteur Saguenay: 545-4474.

Pour les abonnés du secteur du Lac-Saint-Jean: Saint-Félicien et les environs: 679-5832; Alma et les environs: 668-4506.



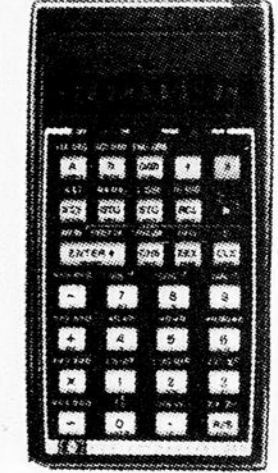
HP-32E \$199.95

Calculateur scientifique perfectionné. Toutes les fonctions mathématiques de base avec en plus les fonctions hyperboliques et leurs inverses, la notation ingénieur comportant un exposant de 10 multiple de 3. Fonctions statistiques sur deux variables y compris la fonction distribution normale et son inverse, et la fonction factorielle. Quinze mémoires adressables R₀ à R₁₄.



HP-33C \$189.95

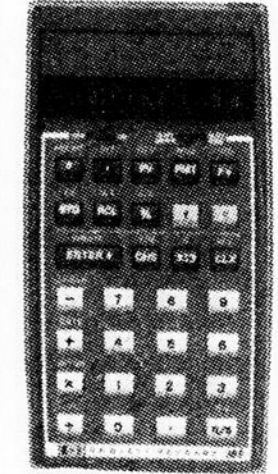
HP-33C: Calculateur scientifique programmable. 49 lignes de programme, 3 niveaux de sous-programmes et 8 tests de comparaison. Partie entière, partie décimale et valeur absolue d'un nombre. Huit mémoires adressables R₀ à R₇. La mémoire permanente conserve données et programmes, même quand le calculateur est éteint.



HP-34C \$249.00

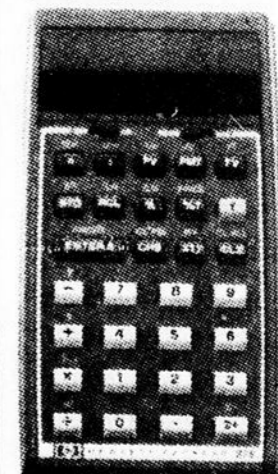
Un calculateur scientifique sophistiqué doté de:

- caractéristiques remarquables de programmation: adressage indirect, labels, tests, indicateurs binaires, contrôles de boucles;
- une mémoire à contrôle dynamique;
- une mémoire permanente conservant données et programmes;
- deux nouvelles fonctions: SOLVE et INTEGRATE.



HP-38C \$249.00

HP-38C: Calculateur financier programmable à l'usage des hommes d'affaires. 8 à 99 lignes de programme avec conversion automatique des registres mémoire en lignes de programme. 5 touches financières pour les calculs d'intérêts composés. Actualisation des flux de trésorerie: jusqu'à 20 groupes de flux (59 flux à eux seuls dans un même groupe). Intérêts simples - Calendrier. Fonctions mathématiques de base et statistiques. 5 registres financiers ainsi que 7 à 20 mémoires adressables R₀ à R₁₉.



HP-37E \$125.00

Calculateur financier de base destiné aux hommes d'affaires. 5 touches financières pour les calculs d'intérêts composés. Touches de pourcentages pour les calculs commerciaux. Fonctions statistiques. Fonctions mathématiques: 1/x, y/x, LN, e^x, y^x, n! 5 registres financiers ainsi que 7 mémoires adressables R₀ à R₆.

Librairie
Régionale Inc.,
Place du Royaume,
Rue Racine,
Chicoutimi.

de gauche à droite

A la Bibliothèque de Chicoutimi, on fête!

Une bibliothèque en fête, ça existe. Ce sera le cas de la Bibliothèque municipale de Chicoutimi dimanche, le 14 décembre. Le tout aura lieu à la polyvalente Charles-Gravel à compter de 14h00.

On profitera de l'occasion pour faire connaître les gagnants du concours de dessins et de timbres. En plus, il y aura des spectacles. On pourra y voir des danseurs de l'Académie de ballet, les Farandoles, entendre des musiciens de l'École de musique ainsi que le Théâtre Frou-Frou. En plus, on pourra se familiariser avec des danses de Laos et du Cambodge.

Ceux et celles qui pensent que tout s'arrête là, détrompez-vous. Il y aura une parade de costumes nationaux et une grande ronde de l'amitié enfantine. Il va sans dire que ce spectacle s'adresse surtout aux enfants.

Expositions:

"Irène Simard", au Restaurant Gosselin de Jonquière, jusqu'au 15 décembre.

"Riopelle 80", au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, jusqu'au 14 décembre.

"Wladimir Smirnoff", à la Bibliothèque de la polyvalente Laure-Conan de Chicoutimi, jusqu'au 15 décembre.

"Sylvie et Nathalie Bouchard", au Centre socioculturel de Chicoutimi, jusqu'au 15 décembre. Elles exposent des pièces et des vêtements exclusifs en pure soie peinte à la main.

"Salon des métiers d'art du Saguenay-Lac-Saint-Jean", au Mail 170 d'Arvida, du 11 décembre au 21 décembre.

"Manifestations des étudiants et des étudiantes en arts du Collège de Chicoutimi", au Centre social du collège, du 15 au 19 décembre. Les étudiants et les étudiantes offriront des pièces d'artisanat au public entre 9h00 et 17h00.

"Paul Tex Lecor", à la galerie La Corniche, jusqu'au 10 décembre. La galerie La Corniche est située à Chicoutimi.

"Encan 80", de la Société des arts de Chicoutimi, le 7 décembre, à la grande salle d'expositions du Centre socioculturel. Des oeuvres d'une trentaine d'artistes de la région et d'ailleurs seront en vente. On pourra voir les oeuvres entre le 4 et le 7 décembre à la salle d'expositions du Centre socioculturel de Chicoutimi.

"Groupe Artiste de Montréal", à la Salle Tremblé d'Alma, jusqu'au 14 décembre. Les heures d'ouvertures sont de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00. Notez que la salle est fermée le lundi et le mardi.

"Jean-Pierre Gilbert" présente ses travaux les plus récents à la Galerie de L'Arche de Jonquière jusqu'au 23 décembre.

"Léonard Simard" expose à la galerie Le Godet de Roberval, jusqu'au 16 décembre. La galerie Le Dobet est située boulevard Saint-Joseph à Roberval.

"Petits formats de la galerie Le Collectionneur", à la galerie Le Collectionneur de Jonquière, du 7 au 13 décembre. Des oeuvres de Jean-Paul Lapointe, Hélène Beck, Martin Gagnon, Vladimir Horik, Angénil Ouellet, Benoit Savard, Bertouesque, Giles Gingras, Yvonne Tremblay-Gagnon, Gilles Jobin, Claude Dumais, Del Signore et de plusieurs autres.

"Qu'est-ce donc", exposition itinérante du Musée national de l'Homme des Musées nationaux du Canada au Centre national d'expo-



Louise Dussault.

sitions de Jonquière, du 7 décembre au 11 janvier. L'exposition groupe des objets provenant de toutes les divisions du musée: la Commission archéologique du Canada, les divisions d'Histoire et d'Ethnologie, le Centre canadien d'Études sur la culture traditionnelle.

"Moments déterminés", exposition de Raymond-Guy Simard. Oeuvres à l'huile et à l'acrylique au Centre national d'expositions de Jonquière, du 7 décembre jusqu'au 11 janvier.

"Sculptures" exposition collective de Rusdi Genest, Marguerite Bilo-deau, Germain Desbiens et G. Nadeau, du 11 au 30 décembre au Centre socioculturel de Chicoutimi.

"Exposition des participants et des participants aux ateliers du Centre socioculturel", au Centre socioculturel de Chicoutimi, du 11 au 21 décembre.

Spectacles:

"Paul et Paul", à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, le 9 et le 10 décembre.

"Clémence Desrochers", le 6 décembre, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi et le 7 décembre à la Salle François-Brassard.

"Vive Offenbach", de l'Opéra du Québec à la Salle François-Brassard de Jonquière, le 13 décembre, à l'Auditorium d'Alma, le 14 décembre et à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, le 16 décembre.

"Moman", avec Louise Dussault, le 12 décembre, à l'Auditorium d'Alma, le 13 décembre, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi. Le 11 décembre, à la Salle François-Brassard de Jonquière.

"Concert de Noël", à l'église Saint-Joseph d'Alma, le 13 décembre. Ce concert est organisé par La Gaillarde, l'Alliance des chorales de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean en collaboration avec l'Alliance des chorales du Québec.

"Le Duo Turovsky", en concert à la Salle

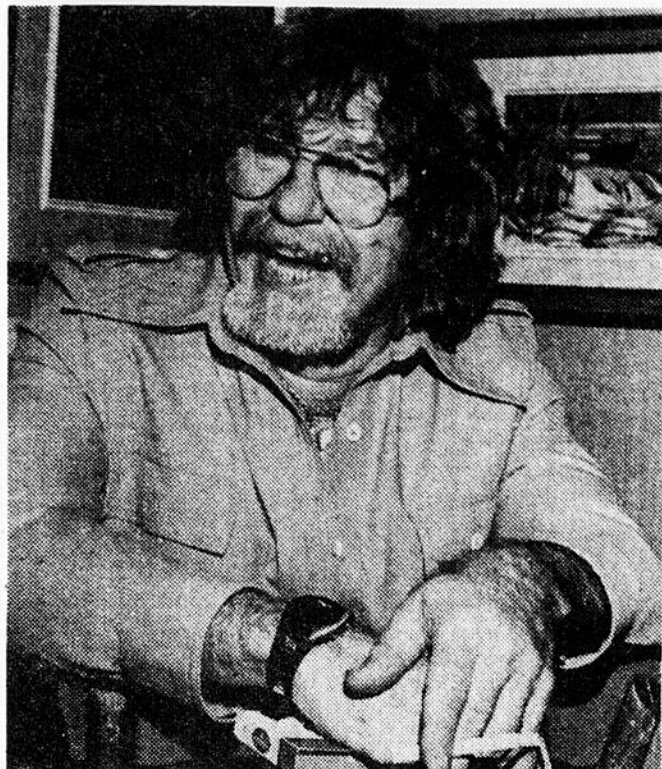
François-Brassard de Jonquière, le 12 décembre, à 20h30.

"Queen Sylvia", et ses musiciens au Studio Blues Bar d'Arvida, le 6 et le 7 décembre.

"Woody Williams", au Studio Blues Bar d'Arvida du 10 décembre au 14 décembre.

"Concert de la Chorale Sainte-Cécile de Chicoutimi", sous la direction de Gaston Boulianne à l'église du Christ-Roi de Chicoutimi, le 21 décembre, à 20h30.

"Jeu de la Conservatoire", au Conservatoire de musique de Chicoutimi,



Tex Lecor.



Léonard Simard.

mi, le 11 décembre, à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi, à 20h30. Ce spectacle mettra en vedette la chorale du Conservatoire qui interprétera des extraits de Messie de Haendel. Les solistes seront Caroline Tremblay, Jean-Marc Morin et Rosaire Simard. Pour compléter le programme, on entendra les élèves de la classe de cor et l'ensemble de cuivres du Conservatoire.

"Spectacles du Grand Barda", au Centre culturel de Jonquière dimanche, le 7 décembre, à 13h30. Il s'agit d'un spectacle de clowns.

"L'Orchestre sympho-

nique du Saguenay-Lac-Saint-Jean", dimanche, le 7 décembre, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi.

L'orchestre se produira également le 6 décembre à la Salle François-Brassard de Jonquière, à 20h30. L'orchestre est sous la direction de Jacques Clément. Les oeuvres au programme sont de Grieg, Beethoven et Borodine.

"Bibliothèque en fête", dimanche, le 14 décembre, à l'Auditorium de la polyvalente Charles-Gravel, à 14h00. "Gérard Hébert et ses musiciens", au bar Le Boucaïn de l'Hôtel Chicoutimi, du 10 décembre au 15 décembre.

Cinéma:

Ciné-Club de l'Auditorium Dufour de Chicoutimi:

Lundi, le 8 décembre: "Mariage"; comédie de moeurs réalisée par Robert Altman avec Carol Burnett, Vittorio Gassman, Geraldine Chaplin, Mia Farrow, Amy Stryker, Desi Arnaz jr et plusieurs autres.

Les glanures:

"Atelier de mimes avec Claude Saint-Denis", au Centre socioculturel de Chicoutimi, local 4-9, samedi, le 6 décembre.

"Centre socioculturel de Chicoutimi" sera fermé du 23 décembre, jusqu'au 2 décembre inclusivement. Les activités régulières reprendront le 5 janvier 1981.

A noter cependant que le 3 et le 4 janvier, la salle d'expositions sera ouverte au public de 14h00 à 16h00.



Oeuvre d'Angénil Ouellet.

VIVE OFFENBACH

POMME D'API

ALCANTARA restera chez lui...

2 OPERETTES PETILLANTES

L'Ensemble "Cantabile" de Montréal

Opéra de chambre du Québec

SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, que tel 547 2687

13 décembre à 20h30

AUDITORIUM ALMA

Le 14 décembre à 20h30

Auditorium Dufour

16 décembre à 20h30

Théâtre Canadien

DANS LA VIE IL N'Y A QU'UNE ROUTE À SUIVRE
POUR ATTEINDRE LA GLOIRE: ALLER
TOUJOURS PLUS LOIN...
JUSQU'AU BOUT
DE SOI!

UN CHAMPION
EST NÉ!

VEN. & JEU.
5-6-7-8-9-10-11
DECEMBRE

DERNIER SOUFFLE

2 FILM La grande virée

Nous avons les instruments les plus modernes, dans un décor particulier, secondés par les meilleurs produits scientifiques et biologiques au monde, très efficaces. Nous saurons bien vous améliorer, si vous nous écoutez.

N.B.: Tous les travaux sont exécutés par un seul coiffeur, soit Clément ou Rémi.

Tel 549 1626

COIFFEUR
CONSEIL - VISAGISTE
TRAITEMENT
de CHEVEUX

AU 441 EST, RACINE
CHICOUTIMI
G7H 1T5

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
présente
L'AMOUR

Une série de conférences publiques
sur l'harmonisation du couple dans son vécu
érotique et amoureux

L'ÉROTISME AU MASCULIN

Une conférence
audio-visuelle de
Dr. Jean-Yves Desjardins
sexologue à
l'Université du Québec

L'homme doit apprendre
à élargir son érotisme
car la femme s'est
maintenant définie.

L'Université Populaire
un service offert par
**LE GROUPE
LA LAURENTIENNE**

Auditorium Dufour

21 DÉCEMBRE À 21H00

AUDITORIUM ALMA

22 DÉCEMBRE À 20H30

SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, que tel 547 2687

23 DÉCEMBRE À 20H30

MOMAN

Louise Dussault

SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, que tel 547 2687

11 DÉCEMBRE À 21H00

AUDITORIUM ALMA

10 DEC. À 20H30

Auditorium Dufour

13 DÉCEMBRE À 20H30

Paul et Paul s'en vient...

9 et 10 décembre à 20h30

Auditorium Dufour

arts et spectacles

Les régions étaient défavorisées

Le programme d'aide aux créateurs est modifié

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI — Le ministère des Affaires culturelles vient de donner une nouvelle orientation à son programme très contesté d'aide aux créateurs. Le programme sera toujours de la même envergure, mais une bonne partie de celui-ci sera sous le contrôle des régions.

Le programme qui verse à des créateurs des bourses pouvant totaliser jusqu'à \$15,000 par individu avait mauvaise réputation auprès des régions, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans une analyse récente faite par l'auteur de ces lignes, il avait été établi que les artistes de la région, deux en tout et pour tout, n'avaient obtenu que \$2,550 sur des sommes totales de \$802,303 distribuées à travers le Québec.

Bien plus, alors que l'artiste québécois avait une chance sur cinq de voir sa requête accueillie, celui de la région n'en avait qu'une seule sur 13. Cette chance sur 13 était accordée dans la partie frais d'exposition du programme et non pas la partie création qui était plus généreuse.

Le budget reste le même, autour de \$800,000, mais les règles du jeu sont changées, du moins en partie. Un montant de \$500,000 continue d'être accordé selon l'ancienne formule qui prévoit un seul jury provincial par secteur; le reste, \$300,000 sera divisé automatiquement entre les régions, y inclus Montréal-centre. C'est la nouveauté que les fonctionnaires ont déjà baptisé "le volet régional".

Dans ce volet régional, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est assuré d'une enveloppe de \$18,400. Les artistes de la région pourront en plus s'inscrire au volet national.

Le pouvoir régional

Un sculpteur de la région a maintenant la possibilité de demander une bourse sur le plan régional et national. Les critères nationaux devraient rester les mêmes, d'après des informations que nous avons obtenues auprès d'un responsable du "volet national", Yvan Chevalier. M. Chevalier qui occupe la fonction d'adjoint au coordonnateur du

programme d'aide aux créateurs a constaté lui aussi que les régions étaient moins "chanceuses" quand tout le programme était administré de façon nationale.

M. Chevalier explique le peu de succès des artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean par la forte compétition des gens de Montréal qui possèdent plus d'expérience. M. Chevalier a expliqué: "Le volet national continuera ses critères plus élevés et s'adressera à des professionnels qui ont cinq ans et plus d'expérience."

Le nouveau volet régional s'adressera à des gens qui ont moins d'expérience. Chaque région, par le biais de Conseils régionaux de la culture, définit ses propres priorités.

Qui va décider?

Si les artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de détenir une mince chance sur le volet national, car ils ne semblent pas rencontrer les critères du Service d'aide aux créateurs, ils seront peut-être intéressés de savoir comment seront distribués les \$18,400 dans la région?

C'est là que le Conseil régional de la culture intervient pour suggérer au MAC les membres du jury. D'après des informations recueillies à Québec auprès du

directeur des bureaux régionaux, M. Jean-Claude Kerouac, qui coordonne l'opération "volet régional", il n'y aura qu'un seul jury dans la région.

Ses membres seront suggérés par le Conseil régional de la culture et nommés par le MAC. Cette capacité de nomination des CRC continuera d'augmenter son influence sur les politiques de subventions du ministère puisqu'il décide déjà par le biais de ses organisations des subventions accordées aux organismes.

M. Kerouac a reconnu que l'ancienne formule avait "pour effet de défavoriser les régions." M. Kerouac argumentait: "C'était le cas qu'il y avait peu de retombées. La compétition était très forte pour les régions, parce que les créateurs des centres sont proches des marchés."

Un pas

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est maintenant assuré de contrôler la distribution d'une somme de \$18,400, ce qui est bien peu en regard d'un budget total de \$800,000.

Si les artistes de la région continuent d'être aussi peu chanceux à la loterie des bourses sur le plan national comme ils l'ont été de par le passé, il leur reste au moins un os à gruger en attendant.



Deux coups de téléphone et une lettre pour annoncer à Marc Bégin que sa demande est refusée.

Deux artistes au sort différent

par Serge Lemelin

Ces douze derniers mois, 26 artistes de la région ont demandé des bourses au programme d'aide aux créateurs. 24 ont été complètement déçus et deux ont dû se contenter de sommes de \$2,000 et \$550. Nous avons voulu demander à un de chaque groupe qu'elle avait été sa démarche. Marcel Cloutier, photographe de Jonquières, a été boursoyeur; Marc Bégin, auteur compositeur n'a pas eu de réponse affirmative.

Marcel Cloutier

"Oui, j'ai su que seulement deux artistes de la région en avaient profité. Le gros bobo, c'est que tu ne peux pas aller présenter ton affaire. Une fois la demande partie, tu ne peux pas intervenir pour corriger."

"C'était une petite demande. Pas celles pour la création qui sont plus intéressantes, une pour les frais d'exposition. J'ai eu \$2,000 pour tout ça. Les frais, le voyage, les cadres pour présenter les photos, les vitres. Tout y a passé. Après cela, j'ai dû fournir un rapport détaillé des dépenses."

S'estime-t-il plus expérimenté, plus professionnel que d'autres artistes de la région?

"On dirait que ça dépend du fonctionnaire sur lequel tu tombes à ce moment-là. Des photographes comme Gilles Sénéchal et Michel Gauthier qui n'ont plus de preuves à donner de leur expérience ont été refusés. Ces gars-là sont actifs et compétents, ils ont réalisé leurs objectifs. C'est dur à croire qu'ils n'ont rien eu."

Localement, tu crois que les fonctionnaires ont eu leur mot à dire dans l'évaluation des artistes?

"J'ai toujours passé directement

par Québec. Ici, ils n'ont aucun pouvoir. Je n'ai jamais eu affaires au bureau régional; je les vois dans les vernissages, mais c'est tout."

"Dans la région, on devrait avoir un montant, un 15 pour cent."

Marc Bégin

"Notre projet était de monter un spectacle avec un local qui aurait pu servir à d'autres musiciens. On a rien eu. Pour se financer, on a été voir les gars de clubs. C'est drôle à dire, mais c'est eux-autres qui font le plus dans ben des cas pour la musique."

"J'ai été au bureau régional pour chercher les papiers et le gars m'a renseigné sur les détails. Pour le reste, j'ai fait affaire directement avec Québec."

"Deux semaines après: un coup de téléphone de Québec de la part d'un fonctionnaire. Il me demande des références et des coupures de presse. Ça fait pas sérieux qu'on me demande ça quand c'est écrit en toutes lettres dans les règlements qu'après dix ans d'expérience, t'as pas besoin de références."

"Je lui ai envoyé pareil une cassette contenant nos deux microillons et une pile de photocopies de coupures de presse."

"Deux semaines plus tard, un autre coup de téléphone de Québec pour des renseignements. Comme s'ils avaient pas de dossier de nous autres. Je lui ai répondu notre répondant, c'est le bureau région de votre ministère!"

"Deux semaines encore après une lettre est arrivée nous répondant qu'"en raison du trop grand nombre de demandes dans notre secteur elle était refusée."

Une précision, toutes les demandes en arts d'interprétation du Saguenay-Lac-St-Jean ont été refusées. Il y en avait 7...



Marcel Cloutier est un des deux seuls artistes de la région à avoir obtenu une bourse d'aide aux créateurs ces douze derniers mois.

La Baie attend encore son centre culturel

LA BAIE (CP) — Parce que le dynamisme culturel à Ville de La Baie se fait de plus en plus manifeste et que les citoyens ne cessent de s'impliquer dans ce domaine d'activité, les autorités municipale et provinciale ne rejettent aucunement l'idée d'unir leur force pour la construction éventuelle d'un centre socioculturel à La Baie.

C'est ce qui ressort des allocutions prononcées jeudi soir, par le maire de La Baie et par le député de Dubuc, MM. Claude Richard et Hubert Desbiens. Les hommes politiques ont démontré cet intérêt lors de l'inauguration de la première salle d'exposition permanente de La Baie.

Pour un, le premier magistrat, a indiqué que son conseil municipal a démontré sa volonté de s'impliquer davantage dans le secteur culturel et que l'ouverture de la salle d'exposition ne constitue, en fait, qu'un premier pas vers une plus grande implication. "Si la population et les artistes et artisans démontrent un intérêt pour la construction d'un

centre socioculturel, mon conseil n'aura d'autre choix que d'appuyer une telle initiative".

Pour sa part, le député de Dubuc a abondé dans le même sens. "Si un projet bien structuré me parvient et que les autorités municipales décident de s'impliquer, a-t-il dit, je vous promets que je ferai tout en mon possible pour que ce projet se concrétise." Rappelant que le gouvernement du Québec consentira sous peu une subvention de quelque \$400,000 pour le déménagement de la bibliothèque, M. Desbiens a affirmé qu'il irait chercher les argentés qu'il faut pour la construction de ce centre socioculturel.

Quant au président des artistes et artisans, groupe qui a mené à terme ce projet de salle d'exposition, monsieur Gilles Bouchard, il a indiqué que la population manifesterait en temps et lieu certainement son désir, et que son association soumettra dans quelque temps un projet étoffé pour la construction d'un centre socioculturel.

Raimu et la porno

MARSEILLE (AP) — La fille de Raimu, Mme Paulette Brun, vient de charger un avocat marseillais d'engager une action devant le tribunal civil pour qu'une salle de cinéma située sur la Canebière, à Marseille, qui porte le nom du grand acteur disparu, soit débaptisée.

Mme Brun ne veut plus que le nom de son père soit associé à cette salle de spectacles classée X dans laquelle sont exclusivement projetés des films pornographiques.

LES GRANDS CONCERTS
de Radio-Canada

Le vendredi
12 décembre 1980 — 20h30
Salle François-Brassard — Jonquières

L'entrée est libre. Vous n'avez pas à vous procurer des billets à l'avance.

ELEONORA ET YULI TUROVSKY

le livre de la semaine

Un Martin Gray qui se répète et manque de spontanéité

Certains livres nous émeuvent par le don que l'auteur fait de lui, par le vécu qui transparaît au-delà des mots. D'autres livres donnent, par contraste, l'impression de répéter ce que l'on sait trop bien. Une théorie, même idéaliste, ou celui qui écrit semble un peu trop sûr de sa vérité. Si au moins elle était originale!

Voilà le sixième livre de Martin Gray. Un livre-réflexion. 365 mots à notre disposition, que l'auteur nous prête avec, en plus, ce que ces mots suscitent en lui de réflexions.

L'homme doit être bon, fort, noble, courageux. L'homme doit renoncer à la violence, à la faiblesse, au mensonge. L'homme doit être fou, passionné, mais il ne doit pas se laisser embarquer dans la folie, le plaisir, surtout celui des sens, quoique la sexualité doit être considérée comme un don de la vie.

Un don à exploiter dans l'amour fidèle, avec une seule femme dans un mariage indissoluble; même si l'homosexualité ne doit pas se mériter tant d'incompréhension et notre intolérance en faire des martyrs.

Quant à la femme, elle est épouse et mère. Mère surtout, et pas de quartier pour celle qui se soustrait à ce destin:

"L'enfant sans qui la femme est mutilée. Je dis que la femme qui porte en elle le pouvoir de donner la vie, doit accepter ce pouvoir comme une grâce de sa condition et faire surgir d'elle l'enfant. Je dis que celles qui renoncent à l'enfant se crévent les yeux en croyant qu'elles vont mieux voir. Je dis que celles qui choisissent de vivre sans enfant s'enfoncent dans la mort. L'enfant est pour la femme vie et plénitude." P. 11.

L'homme, lui, a le choix d'ailleurs "être responsable c'est choisir d'être homme".

Les propos de Martin Gray sont ceux d'un homme qui après une existence qui ne l'a pas épargné, en vient à prêcher "la bonne parole", celle-là même que bien des humains ont trouvée sans que la vie ne soit obligée de tant de cruauté.

Mais cette bonne parole a un sens unique. Pas dépourvue de noblesse, je le recon-

nais, quoique orientée sur ce qu'il est lui, ce qu'il croit. Ses valeurs sont très traditionnelles, et lire ce livre ou lire le petit catéchisme de notre enfance c'est la même chose. Je ne le dis pas comme un reproche.

Qui ne voudrait pas d'un monde où tout le monde est beau, gentil, respectueux, aimant? Un monde où l'unique but, l'unique bonheur est la procréation? Mais, faut-il renier le bonheur des autres, vécu autrement?

Martin Gray veut la famille.

Pour lui c'est le tout. Il a perdu douloureusement sa première épouse et ses quatre enfants. Il ne veut pas renoncer à sa descendance, son mariage avec une jeune femme de 16 ans, lui a permis d'être à nouveau père de trois enfants.

Martin Gray qui a ému de nombreux lecteurs lors du récit de Max Gallo sur son existence tragique dans "Au nom de tous les miens", qui a ravivé un même

enthousiasme lors de "La vie renaitra de la nuit" par l'acharnement qu'il met à vouloir être heureux, agace dans ce dernier livre.

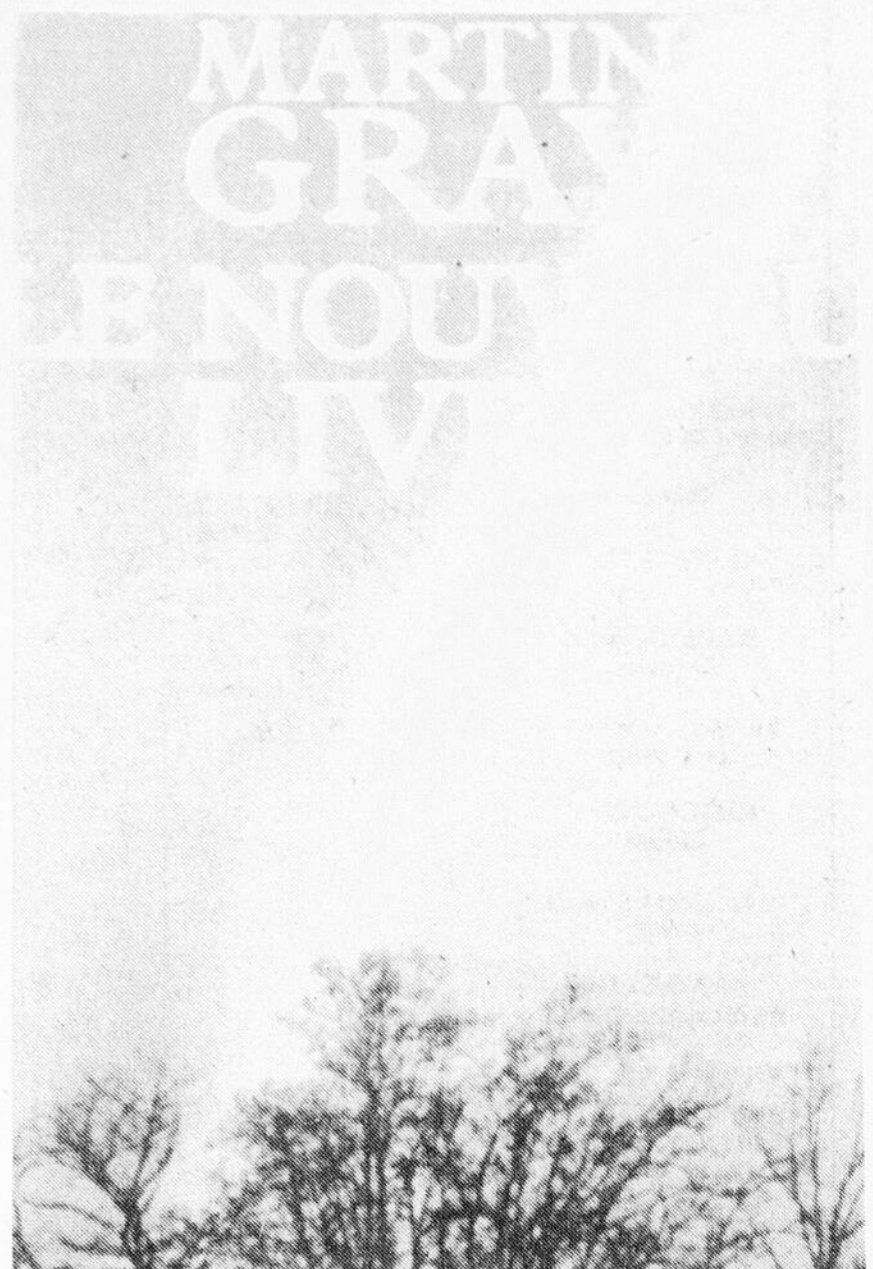
On dirait parfois que Martin Gray regarde une émission bien connue au Québec "Le travail à la chaîne". Quelques exemples de phrases, terminant chaque page et mise en évidence dans une progression bien déterminée:

"Tu ne calmeras pas la souffrance par la révolte. La révolte doit condamner toutes les injustices. L'injustice est corruption" ou encore "Mais on ne grandit pas sans effort. L'effort est, dans une vie, source de joie. La joie vient de ce que tu n'es pas inutile. Rejette l'inutile qui est gaspillage".

Le premier mot du livre est naissance. Le dernier est mort.

Un livre fabriqué, prévisible. Il y manque un mot: spontanéité.

"Le nouveau livre", Martin Gray, Editions Robert Laffont, 365 pages.



sur les tablettes

"La saga des Lagacé" André Vanasse, Editions Libre-Expression, 167 pages, \$9.95.

Il était une fois dans le quartier d'Ahuantsi une famille que personne ne voulait fréquenter. Il s'agissait de la famille Lagacé dont le père avait naguère troué la façade de son cottage. Les Lagacé, quant à eux, vivaient dans la réclusion la plus complète. Ils erraient dans leur univers sans se préoccuper le moins du monde des événements extérieurs. Pour connaître la famille Lagacé, il s'agit d'ouvrir le livre d'André Vanasse, son premier roman.

"Les drogues expliquées aux adolescents" Bruno Boutot, Editions l'Aurore/Univers, 162 pages.

Alcool, marijuana, tabac, calmants, poppers, colle, champignons, caféine, LSD, amphétamines, cocaïne: qu'elles soient plus ou moins admises, légales ou disponibles, toutes ces drogues, et bien d'autres, font aujourd'hui partie de notre environnement. Entre l'abstinence totale, la tolérance sociale de certains produits et l'inconscience de certains usagers, il y a

un milieu à respecter. Voilà où se situe le livre de Bruno Boutot.

"La première fois"; Christine L'Heureux, Jean Basile éditeur, 127 pages.

Après "L'orgasme au féminin", ouvrage dans lequel Christine L'Heureux tentait de redonner au sexe féminin ainsi qu'au plaisir de la femme une valeur juste, l'auteur tente de montrer ici que la première relation sexuelle, si elle n'est pas un acte mécanique de plaisir sensuel, n'est pas non plus une réussite automatique, sortie tout droit d'un conte de fée.

"Le guide de chasse à la Sauvagine"; Yvon-Louis Paquet, Editions Jacques Frenette, 380 pages.

Dans ce livre, Yvon-Louis Paquet nous donne la description de la sauvagine locale, des affûts et des appeaux; il nous conseille sur le camouflage, les fusils, les chiens, la chasse photographique et même la cuisson; il nous explique les meilleures méthodes de chasse pour les espèces de surface, plongées et marines ainsi que pour les oies et les bernaches. De plus, chacun de ses conseils tient compte de notre environnement.

L'Inde veut reprendre un cadeau de Londres

Par ARTHUR GAVSHON LONDRES (AP) — Le dirigeant de l'Etat indien de Maharashtra, Abdur Antulay, voudrait récupérer une épée qui avait été offerte à la famille royale britannique il a 107 ans.

Mais les autorités britanniques lui ont fait savoir que cette arme, vieille de trois siècles, sertie de diamants, qui fait désormais partie de la collection de la reine Elizabeth II, était chrétienne et non indienne. L'épée de Shivaji, qui a appartenu à un guerrier indien légendaire du 17ème siècle, lord Shivaji, est ainsi devenue le symbole des relations difficiles entre l'Inde et la Grande-Bretagne.

Pour les habitants de l'Etat de Maharashtra, elle a une valeur sentimentale et spirituelle plus importante que l'or, les diamants et les rubis qui l'ornent.

M. Antulay, qui, outre ses fonctions de premier ministre de l'Etat de Maharashtra, est secrétaire général du Parti du Congrès de Mme Indira Gandhi, est venu en avion de Bombay tout spécialement pour réclamer cette épée. Au cours d'un entretien de vingt minutes, lundi,

avec le ministre d'Etat pour les Affaires étrangères, M. Peter Blaker, il a demandé que l'épée soit renvoyée dans son pays ou à tout le moins qu'elle soit prêtée pour être exposée dans le Maharashtra.

Collections

M. Blaker a conseillé à M. Antulay de présenter sa requête au lord Chamberlain, lord McLean, responsable des collections royales. Il lui a dit également que de récentes études britanniques ont démontré que cette épée ne pouvait pas être celle de Shivaji car elle est européenne, avec des marques chrétiennes indiquant qu'elle aurait été fabriquée bien après le 17ème siècle.

M. Antulay a cependant continué à affirmer très énergiquement que cette épée était bien celle de Shivaji, qui lui aurait été donnée, après avoir été bénie, par son épouse Dhavani. L'épée, selon M. Antulay, avait été offerte au prince de Galles, futur Edouard VII, par le maharadja de Kolapur en 1873.

"Le peuple indien est sentimental", a expliqué M. Antulay. "Si l'Angleterre nous restituait cette épée, ce serait une

des plus importantes contributions à l'amitié avec l'Inde. Dans la conscience nationale et les sentiments du peuple indien, l'épée représente un épisode de la chevalerie".

Des difficultés sont apparues à diverses reprises récemment dans les relations anglo-indiennes. Lors de la récente visite en Inde du prince Charles, l'héritier du Trône, des manifestations ont eu lieu pour protester contre les limitations mises à l'immigration indienne en Grande-Bretagne.

Les grands télé-spectacles MOLSON du temps des Fêtes

7 décembre, 19h30— Radio-Canada
25 ANS DE TÉLÉVISION À JONQUIÈRE
Donald Lautrec—Louise Portal—Pascal Normand et plusieurs autres

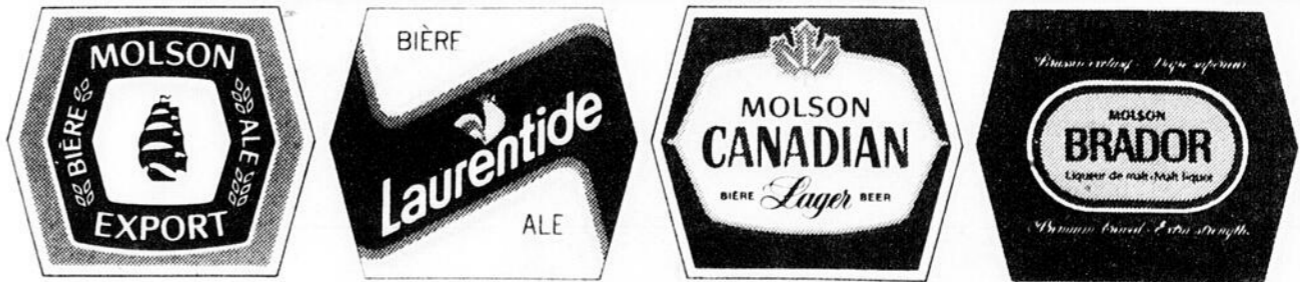
14 décembre, 19h30— Radio-Canada
DEMAIN MATIN, MONTRÉAL M'ATTEND
Louise Forestier

21 décembre, 19h30— Radio-Canada
ÉMISSION DE VARIÉTÉS
Concert gala
Albert Millaire et Monique Mercure présentent une pléiade d'artistes.

28 décembre, 19h30— Radio-Canada
SUPERSTAR
Jacques Boulanger reçoit Jean Duceppe

31 décembre, 23h00— 1er janvier (reprise)
Radio-Canada
BYE BYE 80

JOYEUSES SOIRÉES ET JOYEUX CHOIX DE BIÈRES!



l'amour de la musique
CJAB



CJAB-FM se souvient avec Roland Chenail une fois l'heure.

FM 96.7
88 90 92 94 96 98 100 102 104 107

horaire

sur nos écrans

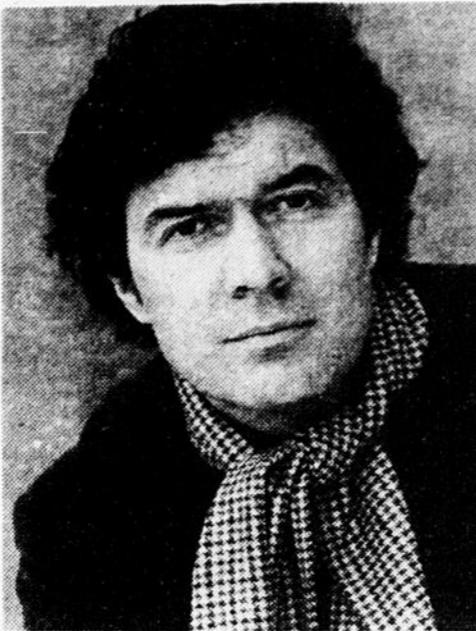
MISTASSINI Cinéma Orphéon	JONQUIERE Bellevue
"L'enfant du diable" "L'argent de la banque"	"Bons baisers d'Athènes" "L'arme au poing"
ALMA Cinéma Canadien	Centre
"Le dernier souffle" "La grande virée"	"Les chiens-chauds" "Coup de gueule"
ALMA Salle I	Elysée
"L'enfant du diable" "L'étrangleur de Vienne"	"Jeux dévorants" "Deux Suédoises à Paris"
Salle II	
"Les chiens-chauds" "Jimbock"	
BAGOTVILLE Saguenay	
"Lancer... frappé..." "Le temps d'une romance"	
CHICOUTIMI Capitol	
"Les chiens-chauds" "Coup de gueule"	
CINE-CLUB Auditorium Dufour	
"Mariage"	
CINE-MARDI	
"Vie d'ange"	
Cartier	
"Jeux dévorants" "Deux Suédoises à Paris"	
Place du Royaume I	
"Bons baisers d'Athènes" "L'arme au poing"	
Place du Royaume II	
"Tim" "Safari Express"	
Place du Royaume III	
"L'enfant du diable" "L'argent de la banque"	

Le dernier souffle

Italien. 1978. 96 min. Coul. Scope. Drame sportif réalisé par Ruggero Deodato. Scén.: Roberto Gandus, Tilo Carpi. Phot.: Claudio Cirillo. Mus.: Ubaldo Continello. Mont.: Daniele Alabiso. Int.: Maurizio Rossi, Carlo Lupo, Vittoria Galeazzi.
 fe Un adolescent fugueur, Diego, trouve un emploi dans un club sportif. L'entraîneur de l'équipe de natation, Marco, reconnaît en lui des qualités exceptionnelles. Il l'intègre au groupe et le soumet à un entraînement spécial. Le jour où il remporte sa première victoire, Diego ressent des malaises après l'effort fourni. On diagnostique une maladie incurable qui met fin à ses espoirs de championnat. L'amitié de Marco et de sa jeune sœur Claudia adoucissent les derniers mois de l'adolescent qui ne renonce pas aux exploits sportifs.
 Ce film met l'accent sur le dépassement de soi-même dans l'exercice du sport. Quelques légèretés se perdent dans un contexte sportif. (a).

Coup de gueule

Italien. 1976. 93 min. Coul. Drame policier réalisé par Gianni Martucci. Scén.: Luigi Marinero, Luca Sportelli, G. Martucci. Phot.: Riccardo Grassetti. Mus.: Gianni Ferio. Mont.: Vincenzo Vanni. Int.: Marc Porel, George Hilton, Annamaria Rizzoli, Al Cliver, Guido Leontini, Barbara Magnolfi.
 fe Bénéficiaire d'une remise de peine, un jeune Sicilien, Pino Scalise, quitte la prison et se rend à Milan chez un de ses oncles. Il espère refaire sa vie en devenant chauffeur de camion et obtient l'autorisation de la police locale pour ce faire. Ayant découvert que sa cousine Marina est devenue prostituée, Pino s'efforce de la libérer. Les gangsters qui dominent la traite des



Daniel Pilon.

Blanches profitent de l'occasion pour l'amener à faire de la contrebande de drogue à leur profit. Mais la police intervient.
 Ce film policier comporte de dures violences et des scènes d'un érotisme grossier.

Les chiens-chauds

Canadien (Québec). 1980. 96 min. Coul. Comédie réalisée par Claude Fournier. Scén.: C. Fournier, Marie-José Raymond. Phot.: C. Fournier. Mus.: Paul Baillargeon. Mont.: C. Fournier. Int.: Harry Reems, Nicole Morin, Geoffrey Bowes, Daniel Pilon, Fiona Reid, Paul Berval, Gilles Latulippe, Monique Lepage.
 fe Le jeune policier Morris est muté à l'escouade de la moralité le jour où un nouveau

chef pur et dur, George McLean, prend les opérations en mains. Surnommé Mr. Clean, celui-ci veut nettoyer la ville et impose à ses hommes un travail ardu. Morris cache ses nouvelles fonctions à son épouse, mais celle-ci le surprend au travail et décide de le quitter. Morris et ses camarades, excédés, en viennent à compromettre McLean avec l'aide d'une call-girl complaisante.

Cette comédie se résume à une suite de situations grivoises illustrées de façon grossière.

Vie d'ange

Canadien (Québec). 1979. 87 min. Coul. Comédie dramatique écrite et réalisée par Pierre Harel. Phot.: François Gill. Mus.: P. Harel, Roger Belval, Donald Hince. Mont.: Jean Saulnier. Int.: Pierre Harel, Paule Baillargeon, Jean-Guy Moreau.

fe Au cours d'une réception dont elle est la vedette, une chanteuse, Star Morgan, se laisse attirer par un beau parleur aux allures de "rocker" qui dit s'appeler Elvius. Tous deux quittent la petite fête et vagabondent à travers Montréal jusqu'à ce qu'Elvius entraîne Star chez lui pour y faire l'amour. Une contraction nerveuse de la jeune femme fait que les amants d'occasion restent pris dans une position embarrassante dont ils ne sortiront, après maintes avaries, qu'en se découvrant un amour mutuel véritable.

Cette étude par l'absurde du sentiment amoureux repose sur une situation scabreuse et comporte des passages d'une indécence grossière.

Mariage

Français. 1974. 100 min. Coul. Drame psychologique réalisé par Claude Lelouch.

Scén.: C. Lelouch, Pierre Uytterhoeven. Phot.: Jean Collob. Mus.: Francis Lai. Int.: Bulle Ogier, Rufus, Marie Déa, Oskar Freitag, Caroline Cellier, Bernard Le Coq.

fe Au début de juin 1944, un jeune couple emménage dans une maison de la côte normande. Leur nuit de noces est quelque peu dérangée par le débarquement allié. Dix ans plus tard, la dissension s'est installée à demeure dans le ménage pour faire place après une autre décennie à une sorte de routine résignée. En 1974, l'épouse fait visiter à un jeune couple la maison qu'elle a mise en vente.

Cette peinture amère d'une vie conjugale ratée comporte maints éléments de réflexion.

Tim

Australien. 1979. 108 min. Coul. Drame psychologique écrit et réalisé par Michael Pate, d'après le roman de Colleen McCullough. Phot.: Paul Onorato. Mus.: Eric Jupp. Mont.: David Stiven. Int.: Piper Laurie, Mel Gibson, Alwyn Kurts, Pat Evison.

fe Une Américaine quadragénaire résidant en Australie, Mary Horton, engage comme jardinier temporaire un jeune homme de vingt-quatre ans, Tim Melville, dont l'âge mental est resté celui d'un enfant. Elle s'intéresse à ce garçon inculte mais plaisant, s'efforce de lui apprendre à lire et l'emmène avec elle au bord de la mer avec le consentement de ses parents. Lorsque la mère de Tim meurt, elle l'accueille chez elle quelques jours pour lui éviter le choc des funérailles et offre même l'hospitalité au père inconsolable de l'innocent. A cette occasion, il apprend que l'attachement qui lie Tim à sa bienfaitrice est plus fort qu'elle ne l'aurait cru. Mary se résout alors à épouser le jeune homme.

Ce film aborde avec tact un sujet délicat et le résoud en termes positifs bien qu'exceptionnels. (a).

Machine
"Burroughs B80"

Neuve, non programmée.
Condition spéciale.
S'ADRESSER A:

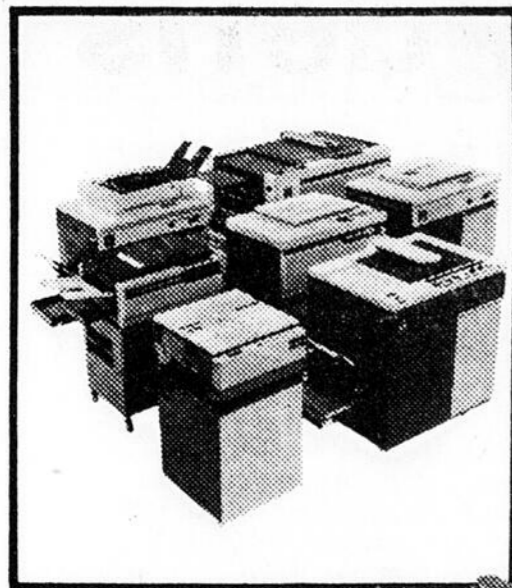
M. Jacques Bérubé



La Librairie Générale Liée

163, rue St-Dominique
JONQUIERE, P.Q.
Tél.: (418) 542-8181

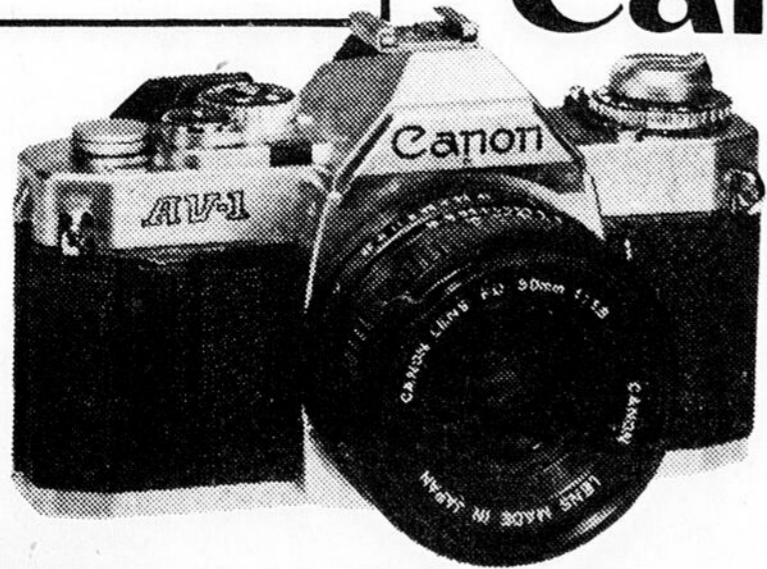
Gratuit! Un Canon AV-1 avec tout achat ou location d'un ou plusieurs nouveau copieurs Canon entre le 17 novembre et le 31 décembre, 1980



Nous vous conseillons donc de venir voir notre gamme de copieurs polyvalents à grand rendement car, pour tout achat ou location d'un ou plusieurs nouveau copieurs entre le 17 novembre et le 31 décembre 1980, vous aurez droit à un petit cadeau, un appareil reflex Canon AV-1 mono-objectif! L'AV-1 est un appareil à priorité d'ouverture. Il suffit de choisir l'ouverture... le cerveau électronique de l'appareil décide de la vitesse d'obturation nécessaire, automatiquement! Pour d'excellentes copies - et d'excellentes photos - misez sur Canon!

Offre limitée:
venez voir la gamme de copieurs Canon dès aujourd'hui.

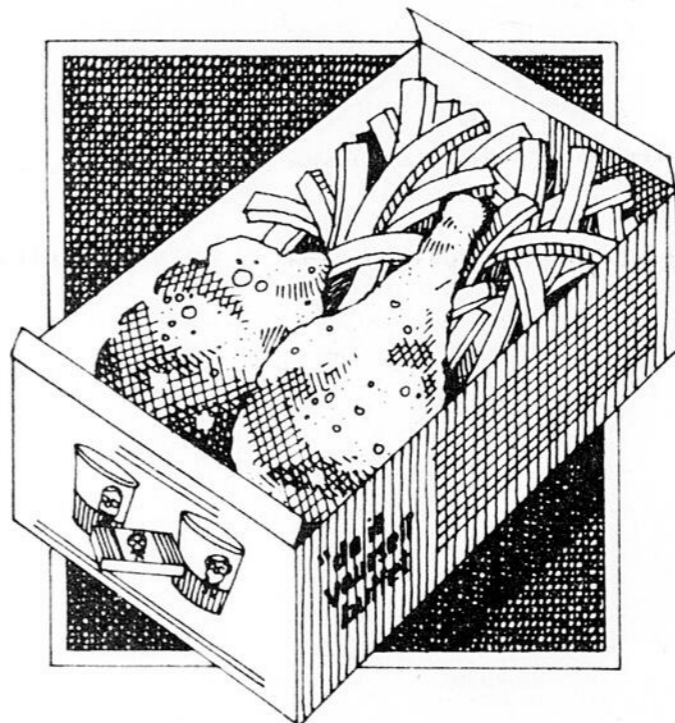
Canon



La Librairie Générale Liée

163, rue St-Dominique - Tél.: 542-8181
Jonquière, P.Q. G7X 6K1

Casse-croûte Anti-Inflation du Colonel Sanders



Seulement
\$1.29
avec coupon

Pour vous aider à lutter contre la hausse générale des prix, achetez le casse-croûte anti-inflation à \$1.29 seulement.

Ce casse-croûte nourrissant et satisfaisant comprend 2 morceaux de bon Poulet Frit Kentucky et une généreuse portion de frites dorées. Profitez en!
 Cette offre se termine le 14 décembre 1980.

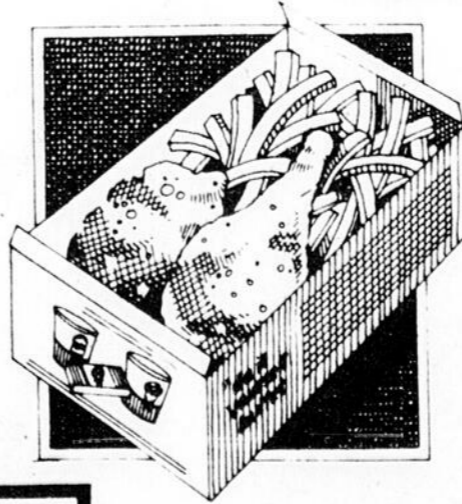
La recette du Col. Sanders
Poulet Frit Kentucky M.D.C.

La Villa du Poulet M.C.

\$1.29

Casse-croûte Anti-Inflation du Colonel Sanders

\$1.29



Seulement
\$1.29

Sur présentation de ce coupon vous obtiendrez un casse-croûte comprenant 2 mcs de Poulet Frit Kentucky avec frites à prix anti-inflation. Cette offre se termine le 14 décembre 1980.

Poulet Frit Kentucky M.D.C.

\$1.29

\$1.29